



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

44<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent des finances

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 012**

Le lundi 17 janvier 2022

---

Président : M. Peter Fonseca





## Comité permanent des finances

Le lundi 17 janvier 2022

• (1435)

[Traduction]

**Le président (M. Peter Fonseca (Mississauga-Est—Cooksville, Lib.)):** Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 12<sup>e</sup> séance du Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Conformément à une motion adoptée le 12 janvier 2022, le Comité se réunit pour étudier l'inflation dans l'économie canadienne actuelle.

La séance d'aujourd'hui se déroule en format hybride, conformément à l'ordre pris par la Chambre le 25 novembre 2021. Certains membres y participent en personne dans la pièce et d'autres y assistent à distance par l'entremise de l'application Zoom. Les délibérations seront diffusées sur le site Web de la Chambre des communes. Sachez que la diffusion Web montrera toujours la personne qui parle et non l'ensemble du Comité.

La séance d'aujourd'hui adopte également le format de webinaire. Les webinaires servent uniquement pour les séances publiques des comités, et seuls les membres, leur personnel et les témoins peuvent y prendre part. Les membres entrent immédiatement à titre de participants actifs. Toutes les fonctionnalités des participants actifs restent les mêmes. Le personnel sera considéré comme un participant non actif et ne pourra donc voir la séance qu'en mode « galerie ».

Je voudrais profiter de l'occasion pour rappeler à tous les participants qu'il est interdit d'effectuer des captures d'écran ou de prendre des photos de leur écran.

Compte tenu de la pandémie qui sévit actuellement et à la lumière des recommandations des autorités sanitaires et de la directive émise par le Bureau de régie interne le 19 octobre, pour assurer la santé et la sécurité de tous, ceux et celles qui assistent à la séance en personne doivent maintenir une distanciation physique de deux mètres et porter un masque non médical lors de leurs déplacements dans la salle. Il est fortement recommandé de porter le masque en tout temps, y compris en position assise. Les participants doivent maintenir une hygiène adéquate des mains en utilisant le désinfectant fourni à cette fin à l'entrée de la pièce. À titre de président, je veillerai au respect de ces mesures — par l'entremise du greffier, puisqu'il se trouve dans la pièce — pendant la séance, et je remercie les membres à l'avance de leur collaboration.

Pour assurer le bon déroulement de la séance, je voudrais énoncer quelques règles à suivre.

Les membres peuvent parler dans la langue officielle de leur choix. Des services d'interprétation sont offerts au cours de la séance. Au bas de votre écran, vous avez le choix entre « parquet », « anglais » ou « français ». Si vous perdez l'interprétation, veuillez m'en informer immédiatement. Nous veillerons à ce que l'interprétation soit rétablie avant de poursuivre la séance. Vous pouvez utili-

ser en tout temps la fonction de main levée située au bas de votre écran si vous souhaitez parler ou alerter la présidence.

Les membres présents dans la pièce doivent procéder comme ils le feraient quand le Comité se réunit en personne dans une salle. Gardez à l'esprit les directives du Bureau de régie interne en ce qui concerne le port du masque et les protocoles sanitaires.

Attendez que je vous accorde la parole en vous nommant avant de parler. Si vous assistez à la séance par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour l'activer. Quant aux membres présents dans la pièce, leurs microphones seront contrôlés par l'agent de délibérations et de vérification, comme c'est le cas normalement. Quand vous parlez, articulez lentement et intelligiblement. Quand vous ne parlez pas, votre micro devrait être désactivé. Je vous rappelle que les membres et les témoins doivent adresser toutes leurs remarques à la présidence.

En ce qui concerne la liste des interventions, le greffier du Comité et moi-même ferons de notre mieux pour maintenir un ordre global des interventions des membres, qu'ils assistent à la séance de manière virtuelle ou en personne.

Le Comité a convenu qu'au cours de ses audiences, le président veillera au respect de la règle stipulant que les temps de réponse des témoins ne doivent pas dépasser ceux des questions. Cela étant dit, je demande que les membres et les témoins se traitent mutuellement avec respect et décorum. Si un membre considère qu'un témoin dépasse le temps accordé, il a la prérogative de l'interrompre ou de poser la question suivante. Pour respecter le temps accordé aux autres membres au cours de la séance, je demande également que les membres restent en deçà d'une demi-minute environ du temps qui leur est accordé. Même si nous n'interrompons personne pendant le temps accordé à un membre, sachez que le greffier dispose de deux chronomètres pour mesurer le temps d'intervention des membres et des témoins.

Je voudrais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins de Statistique Canada.

Nous recevons M. Anil Arora, statisticien en chef du Canada; M. Greg Peterson, statisticien en chef adjoint, Statistique économique; ainsi que Mme Heidi Ertl, directrice de la Division des prix à la consommation. Bienvenue.

Vous disposez de cinq minutes pour présenter vos déclarations liminaires ou vos exposés avant que nous passions aux questions des membres.

La parole est à vous.

• (1440)

**M. Anil Arora (statisticien en chef du Canada, Statistique Canada):** Bonjour, monsieur le président et honorables membres du Comité. Je suis enchanté de témoigner avec M. Peterson et Mme Ertl aujourd'hui.

[Français]

Le Canada et le monde continuent de réagir à la pandémie de la COVID-19, et le rôle de Statistique Canada et des renseignements fondés sur les données n'a jamais été aussi important pour appuyer les Canadiens et les Canadiennes.

[Traduction]

Nous prenons avec le plus grand sérieux notre responsabilité de fournir des données et des indications de haute qualité aux personnes qui élaborent des politiques et prennent des décisions. Malgré les défis inhérents à la collecte directe de données auprès des ménages et des entreprises, nous n'avons jamais fourni des statistiques plus actuelles, plus détaillées et plus intégrées.

L'indice des prix à la consommation, ou IPC, l'un des indicateurs les plus importants et les plus influents, continue d'être un mécanisme fiable et solide pour témoigner des répercussions de la pandémie sur l'inflation des prix à la consommation et nos habitudes changeantes de consommation. Nous avons tous remarqué que les prix de l'essence ont initialement chuté pour ensuite remonter en flèche, étant 43,6 % plus élevés qu'ils ne l'étaient en novembre 2020. Les prix des aliments sont 4,4 % plus élevés, et chaque visite à l'épicerie nous rappelle les répercussions des événements climatiques et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, puisque les prix à la consommation s'ajustent aux augmentations des frais d'expédition et des prix des intrants, et au fait que, de façon générale, les gens mangent à la maison plutôt qu'au restaurant. Les prix des maisons neuves et de la revente augmentent substantiellement tous les deux d'une année à l'autre.

L'inflation, ou le taux auquel les prix varient, au fil du temps, n'est pas toujours facile à mesurer ou à interpréter, mais nous la remarquons tous et l'IPC est un outil essentiel à sa compréhension. Les employeurs utilisent l'IPC pour modifier la rémunération et les salaires en fonction du coût de la vie, et les gouvernements s'en servent pour modifier l'impôt sur le revenu et les avantages sociaux comme le Régime de pensions du Canada ou la Sécurité de la vieillesse.

[Français]

L'IPC est un outil essentiel à l'établissement et au suivi des politiques économiques, notamment pour la Banque du Canada, et il permet de prendre le pouls de l'économie du pays depuis sa création, en 1914.

[Traduction]

S'alignant aux concepts et aux normes établis par les organes internationaux, l'IPC est un indicateur statistique extrêmement solide qui est régulièrement réexaminé et amélioré sur les conseils d'experts de la Division des prix de Statistique Canada. Les contraintes généralisées qui touchent la chaîne d'approvisionnement mondiale, la demande changeante et comprimée de biens de consommation et la capacité de magasiner, de manger au restaurant ou de voyager plus l'an dernier qu'en 2020 sont autant de facteurs qui ont influencé notre taux d'inflation, qui atteignait 4,7 % en novembre 2021.

Dans le cadre de la tendance générale observée pendant la pandémie, les consommateurs canadiens ont cherché à améliorer leur environnement immédiat avec des articles comme des meubles, des électroménagers et des véhicules à passagers, des biens touchés par l'augmentation de la demande et les pénuries mondiales de puces à semi-conducteur. L'ajout d'espaces de vie et d'installations extérieures est également devenu populaire, un fait qui, de pair avec la faiblesse historique des taux d'intérêt et l'augmentation des coûts de construction, a poussé à la hausse des prix des maisons au Canada.

[Français]

L'IPC saisit ces changements d'un mois à l'autre pour rendre compte des variations des prix moyens que connaissent les consommateurs canadiens dans l'ensemble selon un « panier » de biens et de services.

Imaginez un panier d'achats dans lequel, chaque mois, les mêmes quantités des mêmes produits sont sélectionnées. Les produits se trouvant dans ce panier viennent de l'épicerie et sont les frais payés pour l'électricité, l'eau, les coupes de cheveux, et ainsi de suite. Le suivi des prix de ces produits au fil du temps mesure la variation pure des prix.

La société et les habitudes de consommation des Canadiens et des Canadiennes évoluent, et notre panier aussi. Par exemple, au lieu de comprendre les prix d'un tourne-disque et d'un lecteur à cassette huit pistes, le panier d'aujourd'hui comprend des articles comme des téléphones intelligents et des ordinateurs.

[Traduction]

Dans un effort pour nous améliorer et cerner plus rapidement les habitudes de dépense changeantes pendant la pandémie, nous sommes passés à des mises à jour annuelles du poids du panier. Les prix de l'épicerie sont maintenant recueillis principalement en utilisant les données au point de vente, soit celles qui sont générées quand l'article est passé sous le lecteur optique. Nous nous appuyons donc directement sur les transactions des Canadiens en magasin. Ces données, de la plus haute qualité disponible, nous permettent de nous assurer que les prix que nous recueillons sont ceux réellement payés au cours d'un mois donné, ventes et spéciaux compris.

• (1445)

Nous avons ajouté de nouveaux outils, comme le calculateur de taux d'inflation personnel, nous sommes associés à des partenaires pour élaborer des produits complémentaires, avons donné des séminaires et des ateliers, et avons enrichi les données que nous publions grâce à des analyses plus poussées. Nous continuons d'expérimenter et d'améliorer et de soutenir notre compréhension collective pour que l'IPC et d'autres mesures puissent stimuler un sain débat et, au bout du compte, permettre de prendre des décisions avisées, qui auront des répercussions sur nous tous.

[Français]

Mes collègues et moi serons heureux de répondre à vos questions.

Merci beaucoup.

[Traduction]

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Arora. Vous avez parfaitement respecté le temps accordé.

Je remercie vos membres d'être avec nous aujourd'hui.

Nous allons entamer notre premier tour de questions, au cours duquel chaque parti disposera de six minutes pour poser des questions au statisticien en chef et à ses collègues.

Nous commencerons avec les conservateurs.

Monsieur Poilievre, vous disposez de six minutes.

**L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC):** Oui. Monsieur le statisticien en chef, la dernière fois où je vous ai vu, vous dégustiez un déjeuner rajusté en fonction de l'IPC dans un restaurant local de Manotick. J'ai été ravi de vous voir en personne et j'espère en avoir de nouveau l'occasion bientôt. Je vous remercie de témoigner aujourd'hui.

Quand Justin Trudeau a été porté au pouvoir, le prix d'une maison moyenne était de 434 500 \$. Ce prix est maintenant de 811 700 \$, selon l'Indice des prix des propriétés MLS de l'Association canadienne de l'immeuble. C'est une inflation de plus de 85 % en six ans. L'an dernier, l'inflation du prix des logements était de plus de 25 %, ce que l'économiste en chef de l'association immobilière a qualifié de « plus importante hausse de tous les temps ». Cette augmentation est survenue dans la foulée de la somme de 400 milliards de dollars en argent frais que le gouvernement a fournie sur les marchés financiers, en bonne partie sous la forme d'hypothèques variables risquées accordées à des taux d'intérêt de loin supérieurs à l'inflation. Ces taux réels négatifs paient littéralement les gens pour emprunter et s'adonner à la surenchère.

L'inflation du prix des logements est un problème que le Canada s'est lui-même créé, monsieur le statisticien en chef. Selon Bloomberg, le Canada a la bulle immobilière la plus gonflée du monde. La famille moyenne doit dépenser les deux tiers de son revenu brut en versements mensuels pour la maison moyenne à Toronto ou Vancouver, deux villes qui, selon les calculs de Demographia, figurent respectivement au cinquième et au deuxième rang des marchés les moins abordables au monde. Les règles bancaires, l'assurance hypothécaire, les politiques monétaires et le blanchiment d'argent relèvent tous des compétences fédérales. De même, l'inflation du prix des logements est la responsabilité du gouvernement au pouvoir. C'est de la Justinflation.

Comment Statistique Canada inclut-elle les prix du logement dans son IPC? Bien entendu, vous n'utilisez pas ces prix dans le panier de l'indice des prix à la consommation. Vous utilisez plutôt la composante « logement », laquelle englobe une panoplie de mesures, comme les taux d'intérêt — qui, comme je l'ai indiqué précédemment, sont comprimés artificiellement —, les coûts de l'énergie, les services publics, les assurances et d'autres facteurs. Comment tenez-vous compte de la hausse extraordinaire des prix des logements d'une année à l'autre dans la sous-composante « logement »?

N'importe qui peut répondre à cette question.

**M. Anil Arora:** Je vous remercie beaucoup. C'est un plaisir de vous revoir de manière virtuelle.

Tout d'abord, il ne fait aucun doute que, dans un certain nombre de nos indicateurs, l'indice des prix des logements neufs affiche une augmentation de près de 12 % en glissement annuel. On commence également à [Difficultés techniques] une augmentation de 17,7 % sur 12 mois. Les prix des logements augmentent donc indubitablement. Nous prenons un ensemble de genres comparables de [Difficultés techniques] domaines et apportons des ajustements en fonc-

tion de la taille et d'autres variables, puis nous mesurons l'évolution au fil du temps.

Comme vous l'avez fait remarquer, dans l'IPC lui-même, une habitation — un logement — est considérée comme un bien. C'est quelque chose qu'on achète une fois, comme un...

**L'hon. Pierre Poilievre:** Où le prix serait-il pris en compte? Dans quelle sous-composante? Est-ce dans le coût de remplacement par le propriétaire?

• (1450)

**M. Anil Arora:** Il y a un coût du logement...

**L'hon. Pierre Poilievre:** Je le comprends, comme je l'ai indiqué d'entrée de jeu. Mais quelle est la sous-composante?

**M. Anil Arora:** ... dont le coût de remplacement par le propriétaire constitue 5,6 % du poids, si l'on peut dire.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Est-ce cet élément qui a varié de 12 % sur 12 mois?

**M. Anil Arora:** Le prix d'acquisition d'une maison varie de 13,5 % d'une année à l'autre. Le coût de remplacement par le propriétaire devrait être une sous-composante du coût du logement...

**L'hon. Pierre Poilievre:** En effet, mais c'est intéressant, car le taux d'inflation calculé par l'Association canadienne de l'immeuble dans le domaine du logement est environ deux fois plus élevé que le vôtre. Il est de 25 ou 26 %, alors que vous arrivez à 12 ou 13 %. J'ai cherché à expliquer cette disparité et à savoir qui a raison, et je dois dire avec respect qu'il ne me semble pas que Statistique Canada ait les bons chiffres.

Permettez-moi de vous donner un exemple. D'après l'indice des prix des logements de Statistique Canada, qui est utilisé pour le coût de remplacement par le propriétaire, les prix des maisons n'ont augmenté que de 25 % à Vancouver depuis 2008. Or, l'indice des prix des propriétés MLS et l'indice de prix de maison Teranet, deux des indices les plus respectés du monde, indiquent que cette augmentation avoisine plutôt les 120 %. Si vous parcourez les rues de Vancouver et affirmez aux gens que les prix des maisons n'ont augmenté que de 25 % à Vancouver, je pense que vous seriez la risée de la ville, monsieur le statisticien en chef.

Pouvez-vous expliquer pourquoi votre mesure des prix des maisons est si éloignée des autres indices de renommée mondiale?

**M. Anil Arora:** La méthode que nous employons a été mise au point il y a plusieurs décennies. Nous prenons un ensemble de types d'habitation, par exemple les logements unifamiliaux ou les immeubles à logements multiples, et nous en mesurons les prix au fil du temps dans les différentes régions du pays. Voilà comment nous calculons l'indice des prix des logements neufs.

Je le répète, dans l'IPC, la propriété est considérée comme un bien qu'on acquiert avec le temps, pour ainsi dire. On tient compte des coûts liés à l'intérêt, aux services publics, à l'entretien et aux assurances. Voilà comment nous mesurons ce bien dans l'IPC. Il représente le total des coûts d'habitation, et le coût de remplacement est l'une des sous-composantes pondérées en fonction de l'ensemble des dépenses faites par les Canadiens dans un panier donné.

**Le président:** Merci.

Nous passons maintenant aux libéraux.

Madame Dzerowicz, vous disposez de six minutes.

**Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie, monsieur Arora, pour votre exposé, et je remercie votre équipe d'avoir accepté de se joindre à nous dans un si bref délai. Je vous remercie également, vous et votre équipe, pour votre contribution et le rôle important que vous jouez au Canada, en particulier à l'heure actuelle, où les données sont essentielles.

Comme nous venons tout juste d'entreprendre notre étude capitale sur l'inflation, j'aimerais brosser un tableau de la situation actuelle. Je vais me référer à un article que j'ai lu dans le *Globe* il y a deux semaines seulement. On y citait le professeur Adam Tooze de l'Université Colombia, qui a écrit un livre intitulé *Shutdown*. M. Tooze a déclaré que la première moitié de 2020 était sans précédent. Il a ajouté que 95 % des économies du monde s'étaient contractées simultanément, une première dans l'histoire. De plus, trois milliards d'adultes ont été mis à pied ou ont essayé de travailler à distance, une autre première dans l'histoire. Aussi, les études de plus d'un milliard et demi de jeunes ont été interrompues, une situation qui perdure. Dans les premiers mois de la pandémie seulement, le total des pertes de revenus s'est chiffré à 10 billions de dollars américains, ce qui équivaut à plus d'un dixième du PIB mondial.

Toutefois, au Canada et ailleurs dans le monde, l'économie s'est redressée. Aujourd'hui, le taux de chômage est de 5,9 %; au début de la pandémie, il s'élevait à 13 %. Le PIB est revenu à son niveau précédent. L'indice S&P 500 est deux fois plus élevé qu'en mars 2020. Au Canada, le patrimoine des ménages a augmenté d'un quart pendant la pandémie. Le ménage canadien moyen a ajouté 5 000 \$ à son compte d'épargne. L'économie se redresse sur de nombreux plans, et ce, beaucoup plus vite que prévu.

Je pense qu'il importe aussi de souligner qu'aux États-Unis, seule une faible proportion des fonds d'urgence a été versée aux ménages. M. Tooze est allé jusqu'à louer le Canada. Selon lui, les prestations généreuses versées à la classe moyenne sont « une mesure novatrice sous-estimée dans l'histoire de l'État providence ».

Monsieur Arora, ma première question pour vous est la suivante. On entend dire que la pandémie enrichit les Canadiens riches et qu'elle alourdit le fardeau pour le reste de la population. Or, dans votre point de fin d'année, vous avez souligné que les ménages à plus faible revenu et les jeunes familles avaient vu leurs revenus et leur patrimoine augmenter de manière disproportionnée. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

• (1455)

**M. Anil Arora:** Je vous remercie pour la question.

Nous publions des comptes économiques répartis pour le secteur des ménages. Je pense qu'il est question ici du changement par quintile. C'est vrai que l'on constate une augmentation disproportionnée du revenu disponible et du patrimoine des ménages des quintiles inférieurs. Environ 85 % des gains ont été réalisés par les deux quintiles de patrimoine financier les plus bas.

Cependant, il faut tenir compte des chiffres absolus. Le patrimoine des ménages des quintiles supérieurs a une valeur plus élevée. Toutefois, pendant la pandémie, la valeur du patrimoine des ménages des deux quintiles de revenu les plus bas a augmenté à un rythme plus rapide et de manière disproportionnée. Cette augmentation est due principalement, d'un côté, à la réalisation d'économies

grâce à la diminution des dépenses et, d'un autre côté, aux transferts.

**Mme Julie Dzerowicz:** Merci.

Disposez-vous de données montrant ce qui aurait pu se passer si le gouvernement fédéral n'avait pas pris de mesures énergiques pour surmonter la crise de la COVID?

**M. Anil Arora:** Non, pas directement. Je pense que si l'on omet les transferts aux différents quintiles de revenu, les données montrent que même sans les paiements, il y aurait eu une légère augmentation. Cependant, il est clair que les paiements ont augmenté disproportionnellement le patrimoine et le revenu disponible des quintiles inférieurs. Les quintiles supérieurs ont aussi enregistré une légère augmentation, mais en pourcentage, cette augmentation était nettement inférieure à celle qu'on a vue dans les deux quintiles les plus bas.

**Mme Julie Dzerowicz:** Merci beaucoup, monsieur Arora.

Pendant que je déneigeais mon entrée ce matin — ce qui m'a pris beaucoup de temps, soit dit en passant —, mon voisin m'a demandé: « Rappelez-moi ce que vous faites? » Je lui ai répondu que j'allais participer à une réunion du comité des finances et que nous allions parler de l'inflation. Il m'a dit: « Vous devez absolument parler du logement. Les prix sont trop élevés. » Par conséquent, au nom de mon voisin et de nombreux Canadiens, je vais vous poser une question sur le logement. Je pense que M. Poilievre a abordé le même sujet.

Depuis que nous sommes entrés en fonction à la fin de 2015, nous, le gouvernement fédéral, avons investi des sommes colossales dans le logement. Nous avons fait de ce dossier une priorité. Nous avons mis en place la Stratégie nationale sur le logement. Est-il trop tôt pour observer les effets de nos investissements sur les prix des maisons et l'offre de logements? Voilà ma première question.

Ensuite, il ne faut pas oublier que pour beaucoup de personnes, le logement sert d'investissement ou de pension. Les données contenues dans le rapport que vous présentez à la fin de l'année reflètent-elles cette réalité?

**M. Anil Arora:** Merci encore une fois.

Par rapport à votre première question, je vais laisser aux décideurs politiques qui viendront après nous le soin de répondre s'il est trop tôt ou non. Chez Statistique Canada, nous évitons de faire des conjectures sur de telles questions.

En ce qui concerne les ménages qui considèrent leur maison comme un investissement, la réponse est oui, absolument. C'est la raison pour laquelle certains comptes que nous avons publiés montrent une augmentation du patrimoine attribuable à la hausse de la valeur de la maison. Dans de nombreux cas, les coûts hypothécaires ont diminué de 8,5 % d'une année à l'autre.

On voit, bien entendu, que...

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Arora.

**M. Anil Arora:** Volontiers. Merci.

**Le président:** Nous passons au Bloc québécois. Monsieur Ste-Marie, vous disposez de six minutes.

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ):** Merci, monsieur le président.

C'est à mon tour de vous saluer, monsieur Arora, madame Ertl et monsieur Peterson. Je vous remercie beaucoup de prendre le temps de venir répondre à nos questions, cet après-midi. Je vous remercie également de tout le travail que vous faites. Je salue toute l'équipe de Statistique Canada. Avoir des données de qualité, c'est vraiment la base qui permet de mener à bien toutes les politiques publiques.

Ma première question va sûrement s'adresser à M. Arora. Sinon, la personne qui sera en mesure d'y répondre pourra le faire.

Pouvez-vous nous confirmer que les prochaines données que vous allez publier concernant l'inflation seront dévoilées mercredi prochain?

• (1500)

**M. Anil Arora:** Oui.

**M. Gabriel Ste-Marie:** Cet après-midi, êtes-vous en mesure de nous donner un aperçu de ce qu'elles vont contenir?

Je vois, à votre réaction, que la réponse est non. Je le comprends, compte tenu de l'incidence que cela pourrait avoir sur les marchés. Au moins, j'aurai essayé.

Si je ne m'abuse, au début de la pandémie, on a vu une baisse de certains prix, notamment ceux de l'essence. Depuis, on a vu un important rattrapage, et même un dépassement. On connaît présentement une inflation plus élevée que ce à quoi on s'attendait.

Selon les données les plus récentes, quel est le pourcentage d'inflation annuelle, environ, et quelle portion de cette inflation est plutôt attribuable à un rattrapage des prix après la baisse observée au début de la pandémie?

**M. Anil Arora:** Malheureusement, nous ne pouvons pas vous faire part des données avant de les publier officiellement. Comme tout le monde, vous devrez attendre jusqu'à mercredi matin.

En ce qui concerne l'essence, en particulier, comme vous l'avez mentionné, à cause des restrictions de partout au monde, on a vu une diminution des prix, qui sont établis ailleurs, comme vous le savez. Après la levée des restrictions, on a constaté une augmentation. En avril de l'année dernière, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, l'OPEP, a aussi réduit sa production, ce qui a fait grimper le prix de 25 % au cours de l'été.

Nous estimons que l'essence a une pondération d'environ 3,6 % dans le panier de l'IPC, et sur une période d'un an, de novembre 2020 à novembre 2021, le prix de l'essence a augmenté de 43,6 %. Sur une base mensuelle, entre octobre 2021 et novembre 2021, les prix de l'essence ont diminué légèrement, soit de 0,1 %. Cela dépend toujours des restrictions, de la situation mondiale et de la production.

**M. Gabriel Ste-Marie:** D'accord, merci.

Je prenais l'exemple de l'essence parce qu'il est frappant, mais je vous poserais à nouveau cette question pour l'ensemble de l'économie.

On peut prendre l'exemple de l'Indice des prix à la consommation, ou IPC. Selon vos données les plus récentes, quel pourcentage de l'inflation actuelle cela représente-t-il?

Ensuite, quel pourcentage est attribuable à un effet de rattrapage plutôt qu'à une crise d'inflation à proprement parler?

**M. Anil Arora:** Je vais demander à mes collègues Mme Ertl et M. Peterson s'ils peuvent répondre à ces questions de façon plus précise.

**Mme Heidi Ertl (directrice, Division des prix à la consommation, Statistique Canada):** Merci beaucoup.

Je vais répondre en anglais, puisque je vais utiliser un vocabulaire plutôt technique.

[Traduction]

Comme le statisticien en chef l'a expliqué, nous savons que plusieurs composantes ont été touchées par l'effet de glissement. Lorsqu'on compare 2021 à la première année de la pandémie, 2020, on tient compte de l'incidence de l'effet de glissement sur différentes composantes particulières, qui varient d'un mois à l'autre.

Je devrais souligner qu'au cours des derniers mois, le facteur ayant le plus alimenté l'inflation est l'essence. L'essence est aussi l'une des composantes qui ont été le plus grandement touchées par l'effet de glissement à l'approche du premier anniversaire de la pandémie. Je tiens également à mentionner que puisque la pandémie dure maintenant depuis plus de 12 mois, nous ne considérons plus l'effet de glissement comme un facteur clé. Les hausses enregistrées au cours des derniers mois sont purement le résultat des pressions exercées sur les prix.

• (1505)

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie:** Je vous remercie.

Me reste-t-il du temps, monsieur le président?

[Traduction]

**Le président:** Il vous reste environ 15 secondes.

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie:** Je vais donc m'arrêter ici. J'aurai encore beaucoup de questions à poser au prochain tour.

Je vous remercie encore une fois.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Ste-Marie.

Nous passons maintenant au NPD. Monsieur Blaikie, vous disposez de six minutes.

**M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD):** Merci beaucoup aux témoins d'être avec nous aujourd'hui.

J'aimerais en savoir plus sur le contexte historique des prix des logements au Canada. La pression a été extrêmement élevée dans les deux dernières années. Si je prends l'exemple de Winnipeg — juste parce que c'est le marché que je connais le mieux —, depuis 20 ans, les prix des logements semblent doubler environ tous les 5 ans.

Avez-vous comparé le taux de la hausse des prix des logements dans les 2 dernières années à la tendance observée depuis 15 à 20 ans? Dans quelle mesure la hausse récente des prix est-elle exceptionnelle par comparaison à cette tendance? Dans quelle mesure suit-elle la tendance qui fait que les logements sont de moins en moins abordables pour les Canadiens depuis quelque temps déjà?

**M. Anil Arora:** Il est juste d'affirmer que les prix des logements ont monté en flèche dans les deux dernières années. Comme vous l'avez mentionné, la hausse est un peu plus importante à certains endroits. On constate même des différences à l'intérieur des villes: les gens veulent sortir de la ville pour trouver plus d'espace; ils cherchent par exemple une maison unifamiliale en banlieue. Toutefois, nos données montrent que tous les prix ont monté en flèche.

C'est vrai qu'on a vu une augmentation au fil du temps, mais la hausse enregistrée récemment est exceptionnelle. De nombreux facteurs sont en jeu, comme nous l'avons déjà dit.

**M. Daniel Blaikie:** Oui. Pouvez-vous énumérer ces facteurs? J'aurai ensuite une question complémentaire.

**M. Anil Arora:** Certainement. D'abord, l'épargne a augmenté. Ensuite, je le répète, certaines personnes travaillent à domicile et elles veulent avoir un peu plus d'espace. *[Difficultés techniques]*... ont entraîné la hausse des prix. Même à Winnipeg, les prix ont monté en flèche dans les deux dernières années.

**M. Daniel Blaikie:** Au-delà des personnes qui souhaitent remplacer leur résidence principale parce qu'elles recherchent plus d'espace, une plus grande cour ou d'autres éléments devenus plus précieux aux yeux des gens durant la pandémie, on entend beaucoup dire que l'investissement est un des éléments moteurs du marché du logement et qu'il y a au moins deux catégories d'investisseurs.

Le premier est un investisseur commercial et... *[Difficultés techniques]*... société dont on entend parfois parler. Le deuxième est le propriétaire canadien moyen qui possède son logement depuis quelque temps déjà et qui décide de tirer parti de sa valeur pour acheter une deuxième propriété dans le but de la louer, soit comme propriété de vacances à travers Airbnb, soit à... *[Difficultés techniques]*... qui ne peut se permettre de s'acheter un logement ou qui préfère louer.

En ce qui concerne les pressions accrues exercées sur le marché du logement et la présence des investisseurs, vos données permettent-elles de pondérer ces facteurs afin de déterminer dans quelle mesure les pressions sont générées par les ménages canadiens qui cherchent à remplacer leur résidence principale et dans quelle mesure elles découlent des différentes catégories d'investisseurs qui accèdent au marché du logement pour en tirer des revenus passifs?

**M. Anil Arora:** Je crois qu'il y a plusieurs questions ici. Je demanderais à M. Peterson de parler de certaines des données sur... *[Difficultés techniques]*..., mais pour répondre à la dernière partie de votre question, le prix du bois d'œuvre a augmenté de près de 12 % année après année, comme vous le savez. Au cours de l'été, les centres de rénovation et de jardinage, et les magasins qui vendent du bois d'œuvre ont constaté une importante... *[Difficultés techniques]*... produits. Oui, il y a une différence importante entre le patrimoine des personnes qui ont fait leur entrée dans le marché immobilier il y a un bon moment et qui ont accumulé du capital au fil du temps — peut-être même suffisamment pour la retraite —, et celui des personnes qui ont été locataires toute leur vie, ce qui peut inciter les gens à investir dans des propriétés secondaires.

Je demanderais à mes collègues s'ils ont des données ventilées sur le nombre de personnes qui occupent cet espace d'investissement.

• (1510)

**M. Greg Peterson (statisticien en chef adjoint, Statistique économique, Statistique Canada):** Merci.

Je n'ai pas les données avec moi, mais nous pouvons transmettre nos statistiques sur le logement au greffier.

Au cours des dernières années, nous avons étudié l'accès à la propriété, c'est-à-dire qui sont les propriétaires d'un logement. Nous avons entrepris l'exercice dans le but de désigner et de confirmer les détenteurs de droits des propriétés canadiennes. Une bonne partie de ce travail est toujours en cours; je serai heureux de transmettre au greffier les renseignements disponibles sur les catégories de propriétaires, si l'on veut.

**M. Daniel Blaikie:** Merci beaucoup. Cela nous sera utile.

**Le président:** Monsieur Blaikie, il vous reste 15 secondes.

**M. Daniel Blaikie:** D'accord. Je vais faire comme M. Ste-Marie et m'arrêter ici.

**Le président:** Merci.

Nous passons maintenant à la deuxième série de questions, mesdames et messieurs les membres du Comité et les témoins. Il s'agit d'une ronde de cinq minutes.

Nous allons commencer avec les conservateurs. Monsieur McLean, vous disposez de cinq minutes.

**M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC):** Merci, monsieur le président.

Bienvenue à tous.

Monsieur Arora, nous vous remercions de témoigner devant nous aujourd'hui. Nous sommes heureux de vous voir.

Lorsque Justin Trudeau a pris le pouvoir il y a six ans, le prix d'une maison ordinaire au Canada était de 434 500 \$. Aujourd'hui, ce prix est de 811 700 \$. Cela représente un taux d'inflation de 85 % en six ans. L'année dernière, l'inflation du prix des maisons a augmenté de 25 %, ce qui représente le plus important gain de tous les temps, selon un économiste de l'Association canadienne de l'immeuble.

C'était à la suite de l'injection, par le gouvernement, de 400 milliards de dollars nouvellement créés dans les marchés financiers, dont la majeure partie a été prêtée pour des hypothèques à taux variable risquées bien en deçà de l'inflation prévue et de l'inflation réelle, comme on le constate aujourd'hui. Avec ces taux d'intérêt négatifs, on a littéralement payé des gens pour qu'ils empruntent de l'argent et pour augmenter les prix, mais les banques calculent le coût de la propriété en se fondant sur un pourcentage des revenus, qui se situe habituellement entre 25 et 40 %. Étant donné l'augmentation des taxes foncières et du taux d'inflation associé aux réparations, le pourcentage du revenu familial médian consacré au logement est évidemment à la hausse. À la fin de l'année 2021, la Banque Nationale du Canada a calculé que ce pourcentage était maintenant de 60 %, alors qu'il se situe habituellement entre 25 et 40 %, ne l'oublions pas.

Est-ce que Statistique Canada tient compte de ce nouveau taux de 60 % dans ses calculs de l'inflation?

**M. Anil Arora:** Je vous remercie pour votre question.

Notre méthode pour... [Difficultés techniques]... consiste à réaliser une enquête annuelle sur la consommation type des ménages canadiens. Ces données servent ensuite à peser les composantes de l'IPC. Nous le faisons sur une base annuelle. La dernière enquête a montré clairement que le coût du logement représentait 30 % du poids de ces composantes, qui comptent diverses sous-composantes, comme je l'ai fait valoir plus tôt — les dépenses courantes, l'ameublement et l'équipement —, qui représentent un peu moins de 15 %. Nous avons parlé plus tôt de la composante de remplacement, par exemple, et d'autres.

Nous tenons également compte d'autres mesures. Lorsqu'on les compare au revenu médian d'un ménage en particulier, à quel point ces coûts de base font-ils partie des besoins impérieux en matière de logement? Lorsque les coûts dépassent ce taux, alors nous jugeons que le ménage et ses membres ont un besoin impérieux en matière de logement. Selon nos dernières données, environ 10 % des ménages canadiens se trouvaient dans cette position, où ils consacraient une partie disproportionnée de leurs revenus aux coûts d'habitation, comparativement aux revenus...

• (1515)

**M. Greg McLean:** Selon ce que je comprends de votre réponse jusqu'à maintenant, c'est que la Banque Nationale dit que 60 % du revenu médian sert au logement à l'heure actuelle au Canada, alors que vos calculs donnent 30 %. Est-ce qu'il y a une différence entre ce que les banques considèrent être le coût du logement et ce que vous considérez l'être?

**M. Anil Arora:** Encore ici, je peux vous expliquer comment nous procédons. Nous adoptons une approche très stable et rigoureuse au fil du temps. Nous enquêtons auprès de dizaines de milliers de ménages afin de savoir où ils dépensent leurs revenus chaque mois, jusqu'à un très petit écart entre les dépenses et les revenus, ce qui constitue le fondement — si l'on veut — du poids de l'IPC. Ensuite, nous mesurons la modification des dépenses au fil du temps afin de cibler l'indice...

**M. Greg McLean:** Donc, en fonction du taux d'inflation actuel, vous minimisez toujours la part des revenus du ménage qui serait consacrée au logement, parce que cela fait partie d'une tendance à long terme et que vous ne portez pas attention aux anomalies qui peuvent se produire à court terme, comme l'inflation transitoire. Est-ce exact?

**M. Anil Arora:** Il y a deux concepts ici. Le premier a trait à la façon dont on mesure les changements dans le panier, en fonction des dépenses types. On constate simplement qu'en moyenne, les ménages consacrent environ 30 % aux coûts d'habitation. C'est le poids qui se trouve dans le panier, et qui change au fil du temps. Il augmente de 4,8 % année après année. Je crois que j'ai parlé plus tôt de ce que cela signifiait.

La notion d'un pourcentage du revenu d'un ménage représente une mesure distincte. C'est là où je voulais en venir avec les besoins impérieux en matière de logement. Nous les mesurons également.

**Le président:** Merci, monsieur Arora.

Avant de passer à M. Baker, pour les libéraux, je vois que Mme Ertl a la main levée. Allez-y, madame.

**Mme Heidi Ertl:** J'aimerais savoir si nous avons le temps de...

**Le président:** D'accord, je croyais que c'était peut-être pour autre chose... Non, pas pour le moment.

**Mme Heidi Ertl:** D'accord.

**Le président:** Nous allons maintenant entendre M. Baker, des libéraux.

**M. Yvan Baker (Etobicoke-Centre, Lib.):** Merci beaucoup.

Monsieur Arora, merci à vous, et à votre équipe, d'être avec nous. Merci aussi pour l'important travail de collecte de données que vous faites à Statistique Canada, et pour les renseignements qui aident les décideurs et les Canadiens à prendre des décisions importantes qui nous touchent tous. Je vous remercie, au nom de notre équipe et de notre caucus.

Ma première question est la suivante: est-ce que le taux d'inflation actuel du Canada représente une situation propre à notre pays seulement, ou est-ce qu'il s'agit d'un problème mondial?

**M. Anil Arora:** Je ne dirai pas s'il s'agit d'un problème ou non, mais le taux était de 4,7 % d'une année à l'autre dans notre dernière publication. Lorsqu'on compare ce taux à la moyenne de l'OCDE, par exemple, qui est de 5,8 ou 5,9 %, on constate qu'il est plus élevé dans de nombreux pays. Le taux des États-Unis est évidemment plus élevé que le nôtre, tandis que d'autres pays — comme la Suisse — ont un taux beaucoup plus bas que le nôtre. D'une façon générale, nous nous trouvons au milieu du peloton avec d'autres pays européens du G7 qui ont à peu près le même taux que le nôtre ou un taux légèrement plus élevé.

**M. Yvan Baker:** D'accord. Très bien. Merci.

Les récents articles d'économistes que j'ai lus au sujet de l'inflation font valoir que le taux actuel d'inflation au Canada est attribuable à plusieurs facteurs clés. Ils citent notamment les goulots d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement et les pénuries de matériaux clés; les pénuries de main-d'œuvre, qui ont entraîné des augmentations du coût de la main-d'œuvre dans certains secteurs en particulier; les changements ou les augmentations associés au prix du gaz ou de l'énergie au fil du temps; et une plus grande demande de la part des consommateurs. Lorsque les économies ont repris, la demande des consommateurs a repris également. Ainsi, la demande pour ces biens a augmenté.

Êtes-vous du même avis? Croyez-vous que ce sont les principales causes de l'inflation actuelle?

**M. Anil Arora:** Oui, je crois que c'est ce que montrent nos statistiques.

La seule chose que j'ajouterais, c'est que la nature de la demande a changé également. Comme nous l'avons dit plus tôt, les gens mangent plus à la maison; ils cuisinent plutôt que de sortir au restaurant. De plus, bon nombre des propriétaires de restaurants ont dû investir pour construire des terrasses alors que le prix du bois d'œuvre était assez élevé. Donc même les sorties au restaurant coûtent plus cher.

Nous avons parlé du logement. Cette demande a évidemment donné lieu à un changement en ce qui a trait à la production et à la provenance des produits. Comme les taux d'épargne sont plus élevés, les gens veulent rénover et améliorer leur maison, par exemple.

Je n'oublierais pas la nature du changement, en plus des points que vous avez soulevés, à titre de composante de l'augmentation de l'IPC.

• (1520)

**M. Yvan Baker:** [*Difficultés techniques*]... venir de dire que l'inflation est un phénomène mondial, auquel font face les pays de partout dans le monde. Nous savons quels sont les facteurs qui ont une incidence sur l'inflation. Vous venez d'en parler. Vous en avez cité quelques-uns et avez reconnu ceux que j'ai nommés. Certaines personnes font valoir que, pour une raison ou une autre, les dépenses du gouvernement avaient causé la situation que nous voyons au Canada, et ce problème d'inflation mondial.

M. Poloz, l'ancien gouverneur de la Banque du Canada, a accordé une entrevue récemment. Lorsqu'on lui a soulevé cette hypothèse, il a répondu ceci:

Je crois que c'est inexact. En fait, ce stimulus nous a permis d'éviter que l'économie tombe dans un trou profond, qui aurait donné lieu à une déflation persistante.

Êtes-vous d'accord avec M. Poloz?

**M. Anil Arora:** Je vais m'abstenir de porter un jugement sur les différents aspects.

Cependant, est-ce qu'il y a eu un transfert net du gouvernement aux ménages? La réponse est oui. Est-ce que cela a donné lieu à une hausse du taux d'épargne? La réponse est oui. Est-ce que cela a eu un effet démesuré, notamment sur certaines régions et divers ménages, comme nous l'avons mentionné plus tôt? La réponse est oui. Est-ce que c'est un facteur qui vient s'ajouter à tous les autres aspects dont nous venons de parler, y compris une hausse de la demande, voire, dans certains cas, une baisse de l'approvisionnement? La réponse est oui.

Il est important de prendre tous ces facteurs en considération au moment d'analyser les données concernant divers éléments et différentes régions du pays.

**M. Yvan Baker:** D'accord, mais si on se penche sur... Je reviens à votre réponse à ma question précédente. Je vous ai entendu dire — et je veux seulement m'assurer d'avoir bien compris — que les principaux facteurs de l'inflation que nous observons actuellement sont les autres choses dont nous avons parlé, soit l'engorgement des chaînes d'approvisionnement, les pénuries de main-d'œuvre, l'évolution de la nature de la demande dont vous avez parlé, et la demande plus forte des consommateurs après la réouverture. Est-ce que ce sont les principaux facteurs? Je suis conscient que les facteurs sont nombreux, mais est-ce que ce sont là les principaux facteurs?

**Le président:** Je vous prie de répondre brièvement.

**M. Anil Arora:** La capacité de consommation est le principal facteur, et il s'agit des coûts réels qui sont payés par la population. Cette capacité de consommation s'appuie sur divers aspects, et évidemment, l'IPC permet de mesurer le changement observé par rapport aux éléments dont nous avons parlé. C'est une combinaison de ces facteurs.

**Le président:** Merci.

Nous allons maintenant passer à M. Ste-Marie, du Bloc québécois, qui dispose de deux minutes et demie.

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Arora, si je comprends bien la façon de faire de Statistique Canada, les statistiques que vous publiez, par exemple sur l'inflation, seront révisées plus tard.

Pouvez-vous expliquer au Comité le processus suivi lorsqu'une donnée préliminaire est publiée? Combien de fois sera-t-elle révisée? Quels changements cela peut-il entraîner?

**M. Anil Arora:** Je vous remercie beaucoup de votre question.

Non, nous ne révisons pas les données de l'IPC. Bien sûr, nous ajustons les mesures saisonnières après avoir consulté des experts, mais les résultats sont les résultats et nous ne les ajustons habituellement pas.

Il y a plusieurs raisons à cela. La première en est une de qualité. Le deuxième facteur, c'est que les résultats sont utilisés de plusieurs façons, pour établir les pensions et les contrats, entre autres. Si on ajuste continuellement les données, cela peut créer des problèmes.

S'il y a un problème sur le plan de la qualité, nous apportons immédiatement des corrections, mais réviser systématiquement les données ne fait pas partie de nos habitudes. La réponse à votre question est donc non.

• (1525)

**M. Gabriel Ste-Marie:** C'est très clair, merci.

Plusieurs de mes collègues ont parlé de la situation dans les autres pays.

À quel point les mesures liées à l'inflation publiées par Statistique Canada peuvent-elles être comparées aux données statistiques des États-Unis, des autres pays du G7 ou de l'Europe? Utilise-t-on la même méthode? Est-ce comparable?

**M. Anil Arora:** Des normes sont établies par d'autres organisations, et nous les suivons.

Cependant, dans une situation comme la nôtre, il faut personnaliser quelques sous-éléments de l'IPC. Par exemple, les fichiers, le niveau ou la qualité des données, les sources de données disponibles, le fardeau et les ressources disponibles à Statistique Canada déterminent évidemment les priorités, les moyens et les sources de données qui nous permettent d'avoir les meilleurs chiffres. Nous sommes parmi les meilleurs au monde sur le plan de la qualité des données.

**Le président:** Merci.

**M. Gabriel Ste-Marie:** Merci, monsieur Arora.

Monsieur le président, j'aimerais faire un recours au Règlement.

Il y a quelques minutes, les interprètes ont indiqué qu'ils avaient de la difficulté à faire leur travail lorsque MM. Blaikie et Arora parlaient trop vite.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Ste-Marie.

Dans ce cas, si tout le monde pouvait seulement parler un peu plus lentement et de façon très claire, cela aiderait nos excellents interprètes qui font un travail formidable et que nous remercions infiniment.

Nous passons maintenant au NPD. M. Blaikie dispose de deux minutes et demie.

**M. Daniel Blaikie:** Merci beaucoup.

Ma question porte sur l'augmentation du prix des aliments. Je suis curieux de savoir si l'information que Statistique Canada recueille et dont cet organisme dispose nous aide à comprendre d'où viennent les pressions exercées sur les coûts en ce qui a trait au prix des aliments.

Il y a la production primaire, la transformation, l'emballage, le transport, puis la vente au détail. Pourriez-vous nous indiquer brièvement où se situe exactement la hausse des coûts dans cette chaîne d'approvisionnement, et quels sont certains des facteurs... [*Difficultés techniques*]... augmentation?

**M. Anil Arora:** Certainement. Je vais tenter de répondre aux deux volets de votre question, et j'inviterai peut-être mes collègues à donner leur avis également.

Premièrement, nous recueillons des données sur des centaines de produits alimentaires offerts dans toutes les grandes chaînes d'épicerie. Des millions de données sur les prix réels et les quantités de produits que les gens achètent sont envoyées à Statistique Canada. Dès qu'un article est enregistré à la caisse, qu'il s'agisse d'une boîte de haricots ou d'un morceau de viande, nous obtenons copie de ces données. Ensuite, comme je l'ai mentionné plus tôt, nous déterminons le changement de prix pour la même quantité en nous basant sur le poids de ce que les gens consomment et en faisant les ajustements nécessaires selon la différence en matière de qualité, puis nous établissons le prix de ces produits.

Nous nous penchons notamment sur les aliments, les boissons non alcoolisées et les viandes. Nous avons des données détaillées là-dessus. Par exemple, nous pouvons établir que les viandes comptent pour 2,3 % du poids du panier d'épicerie et qu'il y a eu une hausse de 9 % d'une année à l'autre ou une baisse de 0,4 % d'un mois à l'autre. Dans certains cas, on a observé une hausse, mais dans le cas des légumes frais, par exemple, on a plutôt observé une baisse.

Dans le deuxième volet de votre question, vous vouliez savoir quels sont les facteurs déterminants. Sans surprise, nous savons que les conditions climatiques ont des répercussions considérables. Nous avons connu des sécheresses, les prix de l'abattage ont augmenté, et bien sûr, nous avons observé un changement important à cet égard, car personne ne pouvait nourrir son bétail, alors nous avons vu des augmentations. Les conditions climatiques font partie des principaux facteurs.

Le coût des intrants — comme les engrais, entre autres — est basé notamment sur le prix du carburant. Les changements observés à cet égard se répercutent sur le coût des aliments. Vous avez mentionné les chaînes d'approvisionnement. Évidemment, nous savons, par exemple, que nombre de produits sont importés, notamment des États-Unis. Voilà quels sont les facteurs à considérer.

• (1530)

**Le président:** Merci.

Nous allons maintenant passer aux conservateurs. M. Chambers dispose de cinq minutes.

**M. Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie infiniment nos témoins, qui sont venus, à court préavis, aider notre comité à mener cette étude. Je vous remercie du travail que vous faites pour fournir de l'information en temps opportun au gouvernement et aux décideurs.

Un de mes collègues s'est interrogé sur certains changements et sur la possibilité de rétablir des méthodes de mesure de l'IPC employées par le passé, mais j'aimerais seulement poser une question sur certains changements que nous avons observés dans la méthodologie. Je constate qu'il y a eu un changement par rapport au calcul du poids du panier et que 2020 est l'année de référence, un choix que je trouve un peu curieux, puisque les habitudes de consommation ont beaucoup changé cette année-là.

N'est-on pas en train de faire deux choses? D'une part, n'est-on pas en train de sous-estimer l'inflation en accordant moins de poids à certains produits qui ont connu des hausses importantes — vous avez parlé de 43 % pour l'essence —, et, d'autre part, en ce qui concerne la consommation de certains produits auxquels on a accordé trop de poids à cause de l'année invraisemblable que nous avons connue en 2020, lorsque le prix de ces produits baissera dans les prochaines années, cela ne fera-t-il pas chuter davantage l'IPC?

Je me demande si vous pourriez répondre à cette question. Merci.

**M. Anil Arora:** Je vous remercie de la question.

En fait, nous tenons compte de la façon dont la consommation évolue chaque année, et nous veillons à ce que cela se reflète dans le poids accordé aux produits dans le panier pour que le changement de prix net reflète les plus récentes habitudes de consommation.

De plus, nous avons établi un autre IPC en travaillant avec la banque et en nous servant de certaines de ses sources de données pour voir s'il y avait correspondance entre les changements en temps réel, de façon encore plus fréquente que sur une base annuelle, afin de voir s'il y avait des différences importantes. En réalité, les chiffres ne diffèrent pas tellement de l'IPC. La mesure officielle est l'IPC que nous publions, mais, comme je l'ai dit, nous expérimentons et nous faisons du travail complémentaire. Nos données indiquent que l'IPC est un indicateur très efficace, et les écarts que nous observons sont de 0,1 % ou 0,2 %.

Comme vous l'avez dit, certaines de ces tendances changeront, mais évidemment, la mise à jour annuelle sur le prix du panier d'épicerie en tiendra compte, et nous ajusterons le poids pour que ces changements continuent de se refléter dans l'IPC.

**M. Adam Chambers:** Merci.

Vous avez parlé d'un processus annuel. Je crois comprendre qu'il s'agissait d'un processus mené tous les deux ans. Est-ce à dire que ce n'est plus le cas?

**M. Anil Arora:** Auparavant, on procédait de façon ponctuelle, ensuite, tous les trois ans, puis, tous les deux ans, et maintenant, c'est un processus annuel, et parallèlement à cela, comme je l'ai dit, nous faisons même des mises à jour plus fréquentes.

**M. Adam Chambers:** À mon sens, du moins d'après ce que nous lisons dans les publications de nombreux économistes sur ce sujet ou dans ce qui se publie au sud de la frontière, nombre des changements dans la méthodologie entourant l'IPC semblent avoir pour effet d'amoindrir l'inflation réelle ou l'IPC. On entend beaucoup parler aux États-Unis, par exemple. Si nous mesurions l'IPC comme on le faisait dans les années 1980, on se retrouverait avec des points de pourcentage dans les deux chiffres.

La situation est-elle semblable en ce moment? Au fil du temps, nous avons vu que la façon de mesurer l'IPC a beaucoup changé par rapport aux méthodes qu'on employait auparavant. Nous semblons sous-estimer cette donnée dans une certaine mesure.

**M. Anil Arora:** Ce n'est pas ce qu'indiquent nos recherches. En fait, notre capacité à suivre les variations des prix à la consommation s'améliore. Comme je l'ai dit, nous avons l'habitude d'utiliser le prix à un certain moment d'un mois donné, par exemple. Nous avons maintenant accès au film des événements au lieu d'une photographie... Comme je l'ai mentionné, les données de lecteurs optiques que nous obtenons portent sur la consommation en temps réel. Je pense donc que nous sommes mieux outillés pour tenir compte des véritables changements.

**M. Adam Chambers:** D'accord. Merci.

J'ai une question sur les différences entre les régions. Comment mesurez-vous l'aspect régional de certaines de nos... Prenons le fait que la Colombie-Britannique et l'Ontario représentent 60 % de la population. Que faisons-nous pour tenir compte de ce facteur? En ce qui concerne le coût du logement, par exemple, est-il considéré à l'échelle du pays alors que de nombreuses personnes doivent composer avec un coût beaucoup plus élevé dans certaines régions?

**M. Anil Arora:** Oui. C'est pour cette raison que nous présentons l'indice des prix à la consommation pour les différentes régions du pays. Le panier dont j'ai parlé plus tôt est également fixé en fonction de la pondération de la consommation. Par exemple, nous savons que la Colombie-Britannique a enregistré une variation de 3,6 % d'une année à l'autre par rapport à 4,7 % [*Difficultés techniques*]. Ces données se trouvent sur notre site Web.

• (1535)

**Le président:** Il vous reste environ 15 secondes de temps de parole, monsieur Chambers.

**M. Adam Chambers:** Merci, monsieur le président. Je vais céder le temps de parole qu'il me reste.

**Le président:** Merci, monsieur Chambers.

Nous passons aux libéraux. Madame Chatel, vous avez cinq minutes.

[*Français*]

**Mme Sophie Chatel (Pontiac, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue aux fonctionnaires de Statistique Canada, et je les félicite pour leur travail constant ainsi que pour l'excellent service qu'ils continuent de nous offrir en période de pandémie. J'ai moi-même passé les quatre dernières années à l'OCDE, et je peux dire que nos économistes et ceux des pays de l'OCDE apprécient grandement la qualité des services de Statistique Canada. Vous êtes une excellente source pour eux.

Cela dit, j'ai quelques questions concernant les difficultés que vous avez mentionnées tout à l'heure au sujet des effets de l'inflation sur le prix de la nourriture. Je suis particulièrement préoccupé par les effets des changements climatiques.

Nous avons mis en avant un plan très ambitieux. Tous les paliers de gouvernement, ainsi que les autres pays, devront investir beaucoup d'énergie pour réussir à changer le cours des choses à l'échelle planétaire.

Vous avez vu les données qui sont d'ailleurs celles que nous avons prises en considération à l'OCDE. Les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses, les inondations, les tornades qui ont eu lieu aux États-Unis et les feux de forêt ont des répercussions extraordinaires

sur les produits de nos fermes. Nos agriculteurs s'en rendent bien compte.

Pouvez-vous nous dire quelle est votre méthodologie pour évaluer les effets des changements climatiques sur le prix de la nourriture?

**M. Anil Arora:** Je vous remercie beaucoup de votre question et de vos commentaires.

Je suis très fier de nos collègues de partout. Comme plusieurs autres fonctionnaires, ils ont travaillé afin de répondre aux besoins en cette période assez difficile.

Comme vous l'avez mentionné, la réputation de Statistique Canada est excellente sur la scène internationale, et je suis fier de présider le comité des statistiques de l'OCDE. Nous travaillons étroitement avec nos collègues de partout.

Bien sûr, la situation du climat change beaucoup, ce qui aura des répercussions sur tous les pans de notre économie. Nous avons déjà des statistiques sur les répercussions économiques. Nous travaillons avec nos partenaires gouvernementaux et nous avons lancé la première initiative au monde de recensement sur l'environnement. Cette initiative nous aidera à mieux comprendre la valeur de l'écosystème et ses répercussions sur le développement des ressources et de l'agriculture, en plus de nous aider à mesurer leur impact au fur et à mesure.

Je vais demander à mon collègue M. Peterson d'apporter des précisions à cet égard.

Je vous remercie.

**M. Greg Peterson:** Merci.

Comme l'a dit le statisticien en chef, nous sommes en train de mettre en place un recensement sur l'environnement.

• (1540)

[*Traduction*]

Il mesurera l'étendue des écosystèmes, leur état et la valeur des biens et services qui en sont tirés.

[*Français*]

Cela nous permettra de mieux comprendre le lien entre l'économie et l'environnement.

Je vais maintenant revenir à votre question. Nous avons un grand nombre d'indices des prix, non seulement en ce qui concerne la consommation, mais aussi pour chaque partie de la chaîne de production.

[*Traduction*]

Nous n'établissons pas de liens directs entre les changements climatiques et ces indices de prix. Toutefois, si nous nous penchons sur les prix des matières premières pour le secteur céréalier, nous constatons les répercussions des conditions météorologiques, de ce qui s'est passé dans l'Ouest. Il y a des liens dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Plus tôt pendant la pandémie, nous avons constaté les répercussions de la peste porcine africaine en Chine, ce qui a entraîné une hausse des prix du porc sur le marché mondial, puis des effets sur notre indice des prix des matières brutes.

**Le président:** Merci, monsieur Peterson.

Merci, madame Chatel.

J'indique aux membres du Comité et aux témoins que nous passons au troisième tour de questions. Nous avons tout juste dépassé la première heure de cette réunion de trois heures. Pour le troisième tour, la parole sera d'abord au Parti conservateur. Monsieur Stewart, vous avez cinq minutes.

**M. Jake Stewart (Miramichi—Grand Lake, PCC):** Merci, monsieur le président.

Lorsque Justin Trudeau est arrivé au pouvoir, une maison coûtait, en moyenne, 434 500 \$. Ce prix est maintenant de 811 700 \$, ce qui représente un taux d'inflation de plus de 85 % en six ans. L'an dernier seulement, le prix des maisons a augmenté de 25 %, ce que l'économiste principal de l'Association canadienne de l'immeuble a qualifié de « plus importante hausse de tous les temps ». Cette hausse a été observée après que le gouvernement a injecté 400 milliards de dollars d'argent tout neuf dans les marchés financiers, dont une grande partie a été prêtée sous forme de prêts hypothécaires à taux variable risqués, à des taux d'intérêt bien inférieurs au taux d'inflation. Ces taux négatifs ont littéralement payé les gens pour emprunter et faire gonfler les prix. L'inflation dans le secteur du logement est un problème d'origine nationale.

Bloomberg rapporte que le Canada se classe au deuxième rang des pays ayant la bulle immobilière la plus importante. Il faut maintenant les deux tiers du revenu avant impôt d'une famille moyenne pour payer les coûts mensuels moyens d'une maison à Toronto ou à Vancouver, des villes qui, selon Demographia, figurent respectivement au cinquième et au deuxième rang des marchés immobiliers les plus inabornables au monde.

Les règles bancaires, l'assurance hypothécaire, la politique monétaire et la lutte contre le blanchiment d'argent: toutes ces questions relèvent du fédéral. C'est aussi le cas de l'inflation dans le secteur du logement. En ce moment, sous le gouvernement actuel, c'est de la Justinflation. Ma question sera donc la suivante. Dans ma province, je reçois de nombreux appels de gens qui s'inquiètent du prix des maisons. Au cours des 11 premiers mois de 2021, à Moncton, au Nouveau-Brunswick, l'indice des prix des propriétés du service interagences a augmenté de près de 60 %. L'ensemble du Nouveau-Brunswick a dépassé la moyenne nationale de plus de 1,5 %. C'est extrêmement préoccupant pour moi étant donné que votre analyse de l'inflation dans le secteur du logement n'en tient pas compte.

Pourquoi cette situation n'est-elle pas incluse dans votre analyse de l'inflation dans le secteur du logement?

**M. Anil Arora:** Je vous remercie de la question.

D'abord, l'indice des prix à la consommation prend en compte différents aspects. Contrairement aux produits d'épicerie qui sont consommés pratiquement instantanément, une personne qui achète une propriété en tire une valeur au fil du temps. Ensuite, il faut savoir que, comme je l'ai dit plus tôt, il ne fait aucun doute que l'indice des prix des logements et l'indice des prix de revente, que nous calculons annuellement, indiquent des hausses substantielles d'une année à l'autre. Il n'y a aucun... Certains calculent les prix moyens et d'autres le font sur une base préétablie. Je ne vais donc pas discuter des raisons pour lesquelles certaines données sont un peu plus élevées et d'autres, un peu plus basses. Les nôtres sont fondées sur une méthodologie très transparente. Vous y avez accès. Elle est accessible à tous.

N'oublions pas que ce n'est pas tout le monde qui contracte une nouvelle hypothèque. Beaucoup de gens ont des prêts hypothé-

caires et beaucoup de gens ont remboursé leur dette hypothécaire. Environ 63 % des ménages canadiens sont propriétaires de leur résidence. Le reste des ménages sont locataires. Un nombre important de ces propriétaires ont remboursé leur prêt hypothécaire. Personne ne remet en question le fait que le prix à payer pour accéder à la propriété est [*Difficultés techniques*].

En ce qui concerne l'indice des prix à la consommation, il porte sur la variation de ces frais de logement d'un mois à l'autre et d'une année à l'autre. Il repose sur ce que sont les coûts associés à l'occupation de ce logement, en tenant compte des taux d'intérêt, des services publics et des assurances, sans oublier une portion du coût de remplacement. Il est établi selon les frais payés par des dizaines de milliers de ménages de mois en mois. C'est ainsi que nos données sont calculées.

Comme je l'ai dit, un grand nombre de nos mesures complémentaires indiquent également les hausses de prix, mais c'est ainsi que l'indice des prix à la consommation fonctionne. C'est de cette façon qu'il calcule les frais de logement.

• (1545)

**M. Jake Stewart:** Merci de votre réponse.

À mon avis, l'indice doit refléter ce que paient vraiment les Canadiens pour se loger. À Saint John, au Nouveau-Brunswick, un article a parlé d'une personne âgée dont le loyer a augmenté de 75 %. Si le prix des loyers augmente, nous savons que les taux d'intérêt augmentent aussi.

Je ne comprends pas pourquoi les « frais de logement » ne pourraient pas indiquer les coûts réels pour les Canadiens. C'était dans le journal la semaine dernière. Je dois poser la question à nouveau: quel est le véritable avantage à exclure cet aspect de l'analyse sur le logement?

**Le président:** Monsieur Arora, veuillez répondre en environ 20 secondes, si possible.

**M. Anil Arora:** Les coûts de location sont inclus. C'est donc le cas de la situation soulevée. Comme je l'ai dit, il s'agit de variations de prix, et nous avons aussi des mesures complémentaires qui portent sur différentes régions de notre pays ainsi que sur différents sous-groupes de la population et leur situation. Je vous encourage à consulter ces mesures complémentaires.

**Le président:** Merci.

Nous passons maintenant aux libéraux. Monsieur MacDonald, vous avez cinq minutes.

Vous avez la parole.

**M. Heath MacDonald (Malpeque, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je veux d'abord vous remercier. En tant qu'ancien politicien provincial, je peux dire que l'établissement de politiques était toujours extrêmement important et que Statistique Canada jouait un rôle crucial. Je vous félicite pour l'ensemble de votre travail et tout ce que vous avez fait ces deux dernières années.

Je vais revenir un peu en arrière. Nous savons que, avant la COVID-19, les taux d'inflation respectaient généralement la cible officielle de 1,5 à 2 %. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le moment où vous avez commencé à relever des changements en ce qui concerne l'inflation et sur les effets que la COVID-19 a eus sur notre société?

**M. Anil Arora:** Je crois que, vu le confinement qui a suivi le mois de mars, nous avons d'emblée connu une déflation. Les chiffres sont passés sous zéro. Ensuite, comme nous l'avons déjà abordé, il y a eu reprise des activités économiques et levée des restrictions, ce qui a marqué le retour de l'inflation.

Comme on l'a mentionné plus tôt, l'IPC est un indicateur de variation d'une année à l'autre, donc nous avons aussi constaté la manifestation de ces effets de base en observant son évolution depuis deux ans. Mais, comme l'a dit Mme Ertl, ces effets de base commencent à diminuer. Maintenant, on cerne de mieux en mieux le véritable changement de prix au fil du temps.

Oui, nous avons constaté une baisse immédiate, car le monde s'est immobilisé pendant un certain temps, puis des changements graduels se sont lentement amorcés. Il y a ensuite eu une période où l'inflation était supérieure à 2 %, en raison de tous les facteurs qui ont été évoqués dans la conversation d'aujourd'hui.

**M. Heath MacDonald:** Merci.

Essentiellement, si le gouvernement n'avait pas fait d'investissements, cette tendance déflationniste... cette spirale descendante dont vous parlez, aurait duré plus longtemps, se serait prolongée, ce qui aurait eu des répercussions majeures sur notre PIB et notre économie. C'est exact?

**M. Anil Arora:** J'éviterai de formuler des hypothèses, car la raison n'est pas « unidimensionnelle ». Comme nous en avons déjà discuté, il y a diverses raisons, et les transferts sont certes un des stimulants, si je puis dire, de la consommation. Je veux éviter les conjectures, car je n'ai pas ces données, et peut-être que d'autres sont mieux placés que nous pour ce genre de scénarios hypothétiques.

• (1550)

**M. Heath MacDonald:** Merci.

Je vais revenir à M. Peterson, si possible. Je ne crois pas qu'il a eu l'occasion de terminer sa pensée sur les biens tout à l'heure.

Pourriez-vous nous indiquer pourquoi le taux d'inflation du prix des biens, qui était de 2,1 % environ depuis 20 ans, est passé à 4,4 % en 2021? Je crois que c'est lié à la question à laquelle vous n'avez peut-être pas répondu, monsieur Peterson.

**M. Greg Peterson:** Quand on observe les deux dernières années, donc la période associée à la pandémie, on peut voir un éventail de facteurs qui ont mené au changement des prix de toute une gamme de produits.

Comme l'a déclaré M. Arora plus tôt, il y a eu une période en mai 2020 où le baril de brut se négociait sous zéro. Si nous remontrons toute la chaîne d'approvisionnement, il est évident que cette situation a eu des répercussions sur l'indice des prix des matières premières et celui des prix des produits industriels, pour finalement toucher le prix à la pompe. Dans la foulée de la réduction de la production en Arabie saoudite et en Russie, la demande en pétrole a explosé. Les prix ont augmenté et, au bout du compte, le prix à la pompe a lui aussi grimpé.

Pour tout un éventail de produits, nous avons constaté un grand nombre de vives fluctuations de prix. Le bois d'œuvre a eu une incidence sur les prix en construction résidentielle. Il a eu une incidence sur les ventes dans les quincailleries, les facteurs n'étant pas uniquement stimulés par la demande en bois d'œuvre au Canada,

mais aussi aux États-Unis. On pourrait presque dire que chaque produit a son histoire.

**M. Heath MacDonald:** Merci.

J'ai une autre question. Je sais que je devrai faire vite, mais d'un point de vue démographique — de la possibilité de vieillir chez soi en fait —, quelles sont les conséquences du vieillissement à domicile et de la migration nationale sur notre offre de logements?

**Le président:** Vous avez environ 20 secondes, monsieur Arora.

**M. Anil Arora:** Il a une incidence, c'est certain. Nous accueillons un plus grand nombre de personnes, ces personnes veulent se loger et l'accession à la propriété au Canada est souhaitée... Pour vous donner un exemple, dans l'Est du Canada, nous avons constaté une hausse démesurée en raison de la demande plus élevée et des gens qui partent, une situation aussi abordée précédemment. La migration, l'immigration et la croissance sont tous des facteurs dans cette histoire.

**M. Heath MacDonald:** Merci.

**Le président:** Merci.

C'est maintenant au tour du Bloc québécois.

M. Ste-Marie a la parole pendant deux minutes et demie.

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie:** Merci, monsieur le président.

Comme nous entamons une nouvelle ronde, je crois disposer de plus de deux minutes et demie de temps de parole.

[Traduction]

**Le président:** Je suis désolé. Je vois ici deux minutes et demie au troisième tour. Est-ce...?

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie:** D'accord, monsieur le président. Je voulais simplement m'en assurer.

Monsieur Arora, je veux revenir sur la question des inégalités.

La question a été abordée un peu plus tôt, la pandémie a fait augmenter les inégalités. Vous avez présenté les données par quintile de la population selon la distribution du revenu.

Qu'en est-il des répercussions de l'inflation, qui est actuellement plus élevée que prévu? Cette inflation a-t-elle des répercussions sur les inégalités par quintile selon les ménages, ainsi que par catégories de personnes? On peut penser aux retraités, aux étudiants et aux propriétaires de PME, par exemple.

Qu'en est-il des inégalités engendrées par l'inflation plus élevée que prévu?

**M. Anil Arora:** Je vous remercie de votre question.

La réponse courte est oui. Si l'on a un montant d'argent à dépenser et que le prix a augmenté dans une catégorie ou une autre, cela va bien sûr influencer votre pouvoir d'achat. Cependant, le formulaire contient plusieurs éléments. En effet, il y a eu plus de transferts aux ménages, ce qui a augmenté leur pouvoir d'achat. Cela a aussi augmenté la demande.

Par ailleurs — cela a été mentionné à plusieurs reprises —, quand il y a des changements de prix, cela augmente théoriquement la valeur pour les ménages. Il y a donc deux façons de regarder cela.

Enfin, dans plusieurs cas, il y a des substitutions possibles. Ainsi, si quelque chose coûte trop cher, un ménage devra trouver une solution de rechange, par exemple.

Il y a plusieurs facteurs à prendre en compte, mais, grosso modo, vous avez raison.

● (1555)

**M. Gabriel Ste-Marie:** Je vous remercie.

[Traduction]

**Le président:** Merci. Nous passons maintenant au NPD.

Monsieur Blaikie, vous avez deux minutes et demie.

**M. Daniel Blaikie:** Supposons que le gouvernement se fixe l'objectif d'éliminer le besoin impérieux d'un logement pour tous les ménages canadiens. Croyez-vous que l'information que Statistique Canada peut actuellement recueillir, analyser et présenter suffirait au gouvernement pour établir le plan en conséquence ou y a-t-il des données importantes sur le marché du logement, tant locatif qu'en propriété, que vous aimeriez colliger, soit auprès de l'industrie ou du gouvernement, pour permettre à ce dernier d'élaborer un plan qui répondrait mieux aux besoins du marché du logement?

**M. Anil Arora:** Nous cherchons constamment de nouvelles sources de données qui rendront nos indicateurs encore plus fiables. Comme je l'ai dit, c'est un peu un sport d'équipe. Nous travaillons avec nos collègues de la SCHL. Nous collaborons avec des organismes comme l'Association canadienne de l'immeuble, ainsi qu'avec les services d'évaluation foncière des municipalités.

Oui, il est parfois un peu compliqué d'obtenir de bonnes sources de données de qualité qui nous permettent de faire des comparaisons mensuelles pour ensuite produire des statistiques. Le volume des données ne se convertit pas automatiquement en statistiques de bonne qualité auxquelles ont peu se fier.

**M. Daniel Blaikie:** Je me demande seulement s'il n'y a pas pour ce comité, qui pourrait très bien faire des recommandations à cet effet, des données particulières auxquelles il serait recommandé que Statistique Canada ait accès pour produire une meilleure information sur le marché du logement et ainsi améliorer les politiques en matière de logement.

**M. Anil Arora:** Je vais demander à M. Peterson de vous résumer très succinctement quelques exemples, car il y a en a quelques-uns qui pourraient être utiles.

**M. Daniel Blaikie:** Merci.

**M. Greg Peterson:** Nous trouverions très utile de pouvoir établir des liens plus fiables entre l'endettement des ménages et d'autres de leurs caractéristiques financières et l'accession à la propriété. En gros, disposer d'un rapport plus fiable serait utile...

**M. Daniel Blaikie:** Ces données n'ont-elles pas tendance à lever du secteur privé, c'est-à-dire des banques et d'autres institutions financières, ou sont-elles déjà quelque part au sein du gouvernement?

**Le président:** Soyez bref, je vous prie.

**M. Greg Peterson:** Elles sont en grande partie au sein des institutions financières.

**M. Daniel Blaikie:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Blaikie.

Les conservateurs disposent maintenant de cinq minutes.

Monsieur Poilievre, la parole est à vous.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Merci beaucoup.

Pourriez-vous nous dire le prix du logement de référence que vous utilisez pour obtenir votre variation d'une année à l'autre?

**M. Anil Arora:** M. Peterson, voulez-vous parler un peu de...

**L'hon. Pierre Poilievre:** Non, nous ne voulons pas parler un peu de quoi que ce soit. Je veux seulement obtenir un chiffre.

**M. Anil Arora:** Comme je l'ai dit plus tôt, l'indice des prix des logements neufs, qu'il indique...

**L'hon. Pierre Poilievre:** Oui, avez-vous un chiffre?

**M. Anil Arora:** Oui, je crois qu'il s'agit de 11,9 % d'une année à l'autre...

**L'hon. Pierre Poilievre:** Non, désolé. Il est question du prix. Il devrait être suivi d'un symbole de dollar.

**M. Anil Arora:** Nous allons devoir vérifier si vous voulez le montant...

**L'hon. Pierre Poilievre:** Oui, car vos chiffres ne correspondent absolument pas à...

**M. Anil Arora:** C'est un indice employé pour illustrer une variation.

**L'hon. Pierre Poilievre:** J'en suis conscient. Tout comme l'Association canadienne de l'immeuble. Elle emploie une méthode mondialement reconnue qui lui permet de publier un prix. Actuellement, elle l'établit à 811 700 \$ comparativement à 641 300 \$. Ce sont des chiffres vérifiés. Elle les a publiés aujourd'hui. Ces chiffres montrent une augmentation de 26 %, ce qui est le double de ce que vous avez publié. Bien franchement, je ne connais personne qui croit que le prix des maisons a seulement augmenté de 13 % depuis un an. Je serais très curieux de connaître votre prix de référence pour cette année et pour l'année dernière.

Je souhaite passer à la question de la pondération des composantes de l'IPC. Celle du coût de remplacement par le propriétaire est de 5,6 %. Selon les données publiées par votre organisation, les transactions immobilières effectuées du troisième trimestre de 2020 au troisième trimestre de 2021 totalisaient environ 450 milliards de dollars, ce qui correspond à 18 % du PIB.

Pourquoi le coût de remplacement par le propriétaire [*Difficultés techniques*] 5,6 % de l'IPC quand, dans les faits, la valeur en dollars des achats de maisons correspond à 18 % de toute l'économie, c'est-à-dire 3 fois plus?

● (1600)

**M. Anil Arora:** Le coût de remplacement par le propriétaire s'applique quand la maison de quelqu'un est rasée par les flammes, puis reconstruite en entier. Il s'agit du coût accru de la main-d'oeuvre, du bois d'oeuvre et des services...

**L'hon. Pierre Poilievre:** Non, je ne...

**M. Anil Arora:** Voilà à quoi correspond cette composante.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Pardonnez-moi, mais je ne vous ai pas demandé ce que c'était. Je veux savoir pourquoi il constitue une si petite part de l'IPC quand il représente une part si importante de l'économie.

**M. Anil Arora:** C'est parce que ce ne sont pas toutes les maisons qui sont rasées par les flammes et qui doivent être reconstruites chaque mois, donc...

**L'hon. Pierre Poilievre:** Bon. Je ne voulais pas savoir le nombre de personnes qui ont perdu leur maison dans un incendie. Ce que je dis, c'est que les données brutes de votre organisation indiquent que la valeur en dollars des achats de maisons correspond à 18 % du PIB. Comment peut-elle alors ne composer que 5,6 % de l'IPC? Ce n'est pas logique.

**M. Anil Arora:** Le logement est le coût le plus important de...

**L'hon. Pierre Poilievre:** Non, je ne parle pas du logement. Désolé. Je ne veux pas savoir...

**Le président:** Monsieur Poilievre, veuillez laisser le témoin répondre et lui accorder un temps de parole équivalent, comme vous l'avez exigé. Accordez-lui le même temps, s'il vous plaît.

Merci.

**M. Anil Arora:** Il y a deux concepts distincts. Le premier représente la proportion des dépenses d'un ménage consacrées aux composantes du panier dont j'ai parlé et la variation mensuelle de celle-ci. Il va sans dire que les achats de maisons forment une composante importante de notre PIB, donc ce chiffre est tout à fait juste. Le pourcentage du revenu global d'un ménage alloué au logement dans ce panier est d'environ 30 %, et de ce pourcentage, en mesurant d'un bout à l'autre du pays à un moment précis...

**L'hon. Pierre Poilievre:** Bon, je crois que le temps de parole était équivalent. Vous vous éloignez de nouveau de l'essence de mon propos. Je comprends que le logement représente 30 % du panier. Toutefois, ce n'est pas ce que je demande.

Je parle du coût de remplacement par le propriétaire, qui est le coût réel d'achat d'une maison. Dans cet IPC, c'est probablement ce qui s'approche le plus de l'achat d'une maison, et il ne représente que 5,6 % du panier quand il équivaut à 18 % de l'économie. C'est comme si, en plus de sous-estimer grandement l'inflation du prix des maisons, votre organisation sous-estimait grandement la part de cette inflation dans le calcul général de l'IPC. Cela pourrait expliquer pourquoi l'IPC est artificiellement bas.

Souhaitez-vous commenter, madame Ertl?

**Le président:** Vous avez 30 secondes.

**Mme Heidi Ertl:** Si vous me le permettez, en plus du coût de remplacement par le propriétaire, qui est l'élément clé de l'indice des prix des logements neufs — ce qui exclut la revente —, le logement en propriété comprend aussi beaucoup d'autres composantes pour la tenue d'un ménage, soit toutes les taxes foncières, les assurances, la pondération totale de...

**L'hon. Pierre Poilievre:** Certes, mais ce n'est pas ce que je demande.

**Le président:** Veuillez laisser le témoin terminer, monsieur Poilievre.

**Mme Heidi Ertl:** La pondération totale du logement en propriété est en fait de 19,7 % d'après la dernière mise à jour du panier, et le remplacement par le propriétaire n'en constitue qu'une partie.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Oui, mais là encore...

**Le président:** C'est terminé, monsieur Poilievre. Nous passons à un autre intervenant.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Merci.

**Le président:** Les libéraux, représentés par Mme Dzerowicz, ont la parole pendant cinq minutes.

**Mme Julie Dzerowicz:** Monsieur le président, puisque les travaux sont en cours depuis une heure et demie, pourrions-nous accorder une pause-santé de cinq minutes à nos témoins?

**L'hon. Pierre Poilievre:** Non. Il n'y a pas consentement unanime. Nous avons du travail à faire.

**Le président:** Madame Dzerowicz, vous disposez de cinq minutes. Il ne semble pas y avoir consentement unanime. M. Poilievre refuse qu'il y ait une pause-santé.

**Mme Julie Dzerowicz:** D'accord, mais je ne pense pas qu'un consentement unanime soit nécessaire, monsieur le président.

• (1605)

**Le président:** Je crois que nous avons besoin d'une pause-santé de cinq minutes pour permettre aux gens de se délier les jambes et, si nécessaire, d'aller aux toilettes.

Monsieur le greffier, est-ce exact que le consentement unanime n'est pas nécessaire? Il ne l'est pas.

D'accord. Les travaux sont suspendus pendant cinq minutes.

• (1605)

(Pause)

• (1610)

**Le président:** Reprenons.

J'espère que les témoins et les membres ont eu l'occasion de se détendre un peu, d'aller aux toilettes si nécessaire ou de boire un peu d'eau.

Nous reprenons là où nous en étions. Les libéraux et Mme Dzerowicz ont la parole pendant cinq minutes.

**Mme Julie Dzerowicz:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Arora, pourriez-vous me parler de l'incidence de la pénurie de main-d'œuvre et de la disparité entre l'offre et la demande de main-d'œuvre et l'inflation?

**M. Anil Arora:** Manifestement, là où il y a pénurie, on constate que les organisations se livrent concurrence pour obtenir [*Difficultés techniques*] réponses. L'automatisation et la substitution en font partie. Il y a également l'offre de meilleurs avantages sociaux, par exemple, de meilleurs salaires dans certains cas, pour remédier à cette pénurie.

Je le mentionne parce que nous quantifions les composantes correspondantes à diverses fréquences au fil du temps pour cerner ce qui se passe. Bien sûr, nous observons chaque mois la composante générale de la main-d'œuvre dans le cadre de l'Enquête sur la population active. À partir de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, nous observons la rémunération hebdomadaire et son évolution au fil du temps. Tout dernièrement, nous avons remarqué une variation de quelque 2,78 % du taux de rémunération comparativement au taux d'inflation de 4,7 % d'une année à l'autre.

**Mme Julie Dzerowicz:** Merci, monsieur Arora.

Je pense que vous commencez à parler des salaires. Cet enjeu est important, mais je pense qu'il s'agit là d'une tout autre conversation. Je veux m'en tenir à la main-d'œuvre, car vous consacrez une diapositive ou deux ou trois à la main-d'œuvre et aux pénuries de main-d'œuvre, ainsi qu'aux coûts des intrants, la main-d'œuvre étant un élément clé. Je pense effectivement que la main-d'œuvre a une incidence sur l'inflation.

L'un des aspects qui m'intriguent est la question de savoir si Statistique Canada recueille ou non des données sur les besoins en matière de main-d'œuvre ou de compétences à l'échelle régionale ou locale. Pourriez-vous me parler de cela? Lorsque j'observe une inadéquation, en particulier lorsque les taux de chômage sont si faibles et que les besoins en main-d'œuvre sont si importants partout au pays, nous savons qu'une grande partie de cette situation est liée à l'immigration. C'est une partie du problème, mais il y a aussi une inadéquation. Pouvez-vous me parler du niveau de détail des données que vous recueillez, à l'échelle régionale ou locale, du point de vue de la main-d'œuvre et, si vous le pouvez, du point de vue des compétences?

**M. Anil Arora:** Notre enquête sur la population active utilise un échantillon d'environ 60 000 ménages. Cet échantillon est réparti dans tout le pays. Nous obtenons des données des régions d'emploi pour connaître la situation du marché du travail: le nombre de personnes qui ont un emploi, le nombre de personnes qui sont au chômage et le nombre de personnes qui cherchent encore un emploi, mais ne trouvent rien. Nous ventilons ces chiffres. Depuis un an environ, nous avons approfondi l'analyse de ces chiffres en fonction des groupes visés par l'équité en matière d'emploi, etc. Cela répond à votre question à propos du niveau de détail que nous obtenons. Bien sûr, plus le niveau de détail est faible, moins la confiance dans tous ces produits croisés que je viens de mentionner est grande.

En ce qui concerne cette inadéquation, il y a deux ou trois éléments qui interviennent. L'un d'entre eux est l'enquête sur les postes vacants, qui permet de déterminer le nombre de postes vacants. Nous avons une idée de l'endroit — et de la région — où se trouvent ces postes vacants. Ensuite, nous commençons à dresser le tableau du marché du travail, si vous voulez, le tableau de l'offre et de la demande, ce qui nous amène à votre question.

Mon dernier point, que je mentionne très rapidement, concerne la manière dont les entreprises utilisent ensuite ce coût de la main-d'œuvre pour établir le prix de leurs biens et services. Voilà ce que mesure l'IPC. Les entreprises peuvent ou non transférer ces coûts accrus, qui peuvent ou non trouver écho dans l'IPC.

J'espère que cela vous donne une image complète du processus.

• (1615)

**Le président:** Il vous reste environ 30 secondes.

**Mme Julie Dzerowicz:** J'ai une brève question à poser sur l'emploi à long terme.

Il y a un certain groupe de Canadiens qui sont des chômeurs de longue date. Ce sont des hommes appartenant au principal groupe d'âge actif. Pouvez-vous me fournir d'autres...? Soit dit en passant, je ne sais pas qui sont les hommes qui appartiennent au principal groupe d'âge actif. Pourriez-vous m'expliquer ce concept — et peut-être quelques concepts de plus — afin de me permettre de mieux comprendre qui sont ces hommes?

**M. Anil Arora:** Il s'agit du noyau du marché du travail, du groupe d'âge allant de 15 à 64 ans. Vous commencez à considérer toute personne ayant été au chômage [*Difficultés techniques*]. Elles font partie de ce groupe. Nous avons suivi l'évolution de leur nombre. Il a atteint jusqu'à 350 000, puis il a considérablement diminué au cours des derniers mois, étant donné qu'un grand nombre d'entre eux ont recommencé à travailler. Nous suivons en fait ce groupe de chômeurs de longue date, et les progrès qu'ils réalisent ou leur manque de progrès.

**Le président:** Merci, monsieur Arora.

Nous allons maintenant passer à notre quatrième série de questions. Nous allons donner la parole aux conservateurs et, plus précisément, à M. McLean pendant cinq minutes.

**M. Greg McLean:** Merci, monsieur le président. Je vous en suis grandement reconnaissant.

L'inflation dans le secteur du logement est un phénomène national au Canada. La surévaluation de notre bulle immobilière est la deuxième en importance à l'échelle mondiale. La famille moyenne [*Difficultés techniques*] son revenu brut à des paiements hypothécaires mensuels afin de posséder une maison de taille moyenne à Toronto ou à Vancouver, des paiements qui, selon Demographia, sont respectivement les cinquièmes et les deuxièmes en importance à l'échelle mondiale [*Difficultés techniques*]. Les règles du secteur bancaire, l'assurance hypothécaire, la politique monétaire et le blanchiment d'argent sont tous des enjeux qui relèvent du gouvernement fédéral. Il en va de même de l'inflation enregistrée actuellement dans le secteur du logement sous le gouvernement actuel. Il s'agit de la Justinflation.

Récemment, un groupe de Vancouver appelé Generation Squeeze a été chargé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement d'étudier les effets qu'auraient sur les propriétaires des impôts établis en fonction de la valeur de leurs résidences. Il s'agit d'une idée que le gouvernement libéral et ses divers partisans financés par l'État continuent de faire valoir afin d'accroître les impôts que paient les propriétaires canadiens. Pour la plupart des Canadiens, leur résidence est leur plus gros investissement et leur fierté. C'est un bien dans lequel ils investissent des fonds en vue de l'améliorer, de le réparer ou d'en conserver la valeur par rapport à tous les autres facteurs inflationnistes auxquels ils feront face au cours de leur retraite.

Quelles sont les données dont Statistique Canada dispose qui montrent les coûts supplémentaires que le ménage canadien moyen assumerait si les libéraux mettent en oeuvre ces impôts supplémentaires sur le logement?

**Mme Julie Dzerowicz:** Pardon. Ces impôts n'existent pas.

**M. Anil Arora:** Nous ne disposons pas de données à ce sujet, et nous n'émettons pas d'hypothèses à cet égard. J'estime que d'autres organisations seraient mieux placées pour évaluer...

**M. Greg McLean:** Cette étude existe, monsieur Arora. De toute évidence, ces informations proviennent de quelque part. Il ne s'agit pas simplement d'hypothèses lorsque maintes études ont été menées sur la façon de procéder, sur la façon d'imposer les Canadiens en fonction de la valeur de leurs propriétés.

**M. Anil Arora:** Nous nous occupons des faits, et c'est...

**M. Greg McLean:** Nous aussi, monsieur. Avec tout le respect que je vous dois, il s'agit d'un rapport publié par une organisation qui a été engagée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Vous avez sûrement vu ce rapport. Vous pouvez certainement formuler des observations sur les données qui indiquent le montant supplémentaire que les Canadiens devront consacrer au logement en raison des impôts supplémentaires qui ont été proposés par un groupe financé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

**M. Anil Arora:** En fait, je n'ai pas vu ce rapport. Il est probablement préférable que vous leur posiez la question afin de déterminer les données qu'ils utilisent pour tirer leurs conclusions. Si jamais ces impôts se concrétisent, ils feront bien entendu partie de notre système de comptabilité nationale.

• (1620)

**M. Greg McLean:** Merci. Je vais passer à autre chose, mais pour les Canadiens, cette concrétisation signifie qu'ils peuvent s'attendre à ce qu'à l'avenir, le gouvernement actuel leur impose des coûts supplémentaires pour la propriété de leurs maisons.

L'un de mes collègues a parlé plus tôt des frais d'intérêt hypothécaires et du coût de remplacement que les propriétaires doivent assumer. Nous savons que les frais d'intérêt hypothécaires diminuent, grâce à la politique monétaire du gouvernement actuel. Cette diminution est largement compensée par l'augmentation réelle du coût de remplacement des biens immobiliers pour les propriétaires. Je suis sûr que vous avez remarqué cela dans vos données.

Les données dont je dispose indiquent que les frais d'intérêt hypothécaires des Canadiens peuvent avoir diminué d'environ 6 % au cours des deux dernières années, mais que cette diminution a entraîné une augmentation d'environ 15 % du coût de remplacement des propriétaires. L'un n'équilibre pas l'autre. On dit toujours que les débiteurs hypothécaires n'achètent pas des maisons, mais des paiements. Leur coût de remplacement réel augmente.

Comment vos calculs rendent-ils compte de cela? Nous ne voyons pas cela dans vos calculs. C'est tellement différent de tout ce que nous observons par rapport à notre voisin, les États-Unis, par exemple.

**M. Anil Arora:** Je vous remercie de votre question. Je vais également demander à mes collègues d'intervenir.

Je dirais que vous avez tout à fait raison. Ce que nous avons observé, c'est que le coût de l'intérêt du marché diminue de 8,3 % d'une année à l'autre. J'essaie toujours de préciser que le coût de remplacement des propriétaires n'est pas ce qu'il en coûte pour remplacer la maison en entier quand vous en achetez une nouvelle, etc. Il s'agit en fait d'un élément du coût du logement tel que les consommateurs le subissent dans l'IPC.

Je pourrais peut-être demander à M. Peterson et Mme Ertl s'ils souhaitent ajouter quelque chose à la réponse.

**M. Greg Peterson:** Bien sûr. Essentiellement, dans l'IPC...

**Le président:** Nous avons perdu la communication avec M. Peterson. Êtes-vous là, monsieur?

**M. Greg Peterson:** J'ai perdu l'accès à ma caméra.

**Le président:** D'accord. Nous pouvons vous entendre.

**M. Greg Peterson:** D'accord.

La façon dont nous traitons l'IPC dans le secteur du logement consiste à mesurer les prix à la consommation. L'ACI fait un excellent travail, et ses employés sont des experts dans leur domaine. Ils font un travail remarquable, mais ils mesurent la valeur de la propriété en tant qu'actif. Comme la plupart des autres pays de l'OCDE, nous n'incluons pas la valeur totale de cet actif dans l'IPC, parce que l'IPC est un indice des prix à la consommation, et non un indice de la croissance de cet actif. C'est la raison pour laquelle nous décomposons le coût du logement de la manière dont nous le faisons.

Il ne fait aucun doute que, pour accéder à la propriété, les gens doivent faire face à des coûts beaucoup plus élevés que par le passé. Si je devais procéder à une analyse contrefactuelle et examiner une propriété...

**Le président:** Merci. Cinq minutes et demie se sont déjà écoulées.

Nous allons devoir passer aux libéraux et à M. Baker, qui dispose de cinq minutes.

**M. Yvan Baker:** Monsieur Peterson, aimeriez-vous finir de répondre à la question, avant que je pose ma première question?

**M. Greg Peterson:** Bien sûr. Merci.

Si vous pensez à l'analyse contrefactuelle, il est certain qu'une personne va payer cher pour accéder à la propriété. La valeur de cet actif est assez importante. Si vous pensez à une personne âgée qui, peut-être, vend son actif et déménage dans un logement plus petit, son coût de la vie ne va pas diminuer pour autant. Elle doit toujours faire face aux mêmes coûts liés à la consommation qu'avant la vente de sa maison. Son patrimoine et ses liquidités changent beaucoup, mais pas son coût de la vie. L'IPC met vraiment l'accent sur le coût de la vie, sur le coût de la possession de cet actif, et non sur la valeur de l'actif lui-même.

**M. Yvan Baker:** Merci beaucoup, monsieur Peterson.

Ce que j'ai entendu de votre part et de la part de M. Arora, dans vos réponses aux dernières questions, ce sont les deux ou trois points suivants. Premièrement, monsieur Peterson, vous avez parlé du fait que lorsque vous mesurez l'inflation, vous mesurez l'augmentation des dépenses que les Canadiens engagent réellement. Ai-je raison de dire cela?

**M. Greg Peterson:** Oui, c'est ce que l'IPC représente.

**M. Yvan Baker:** En d'autres termes, vous ne mesurez pas l'augmentation de la valeur des actifs, mais vous mesurez l'augmentation des coûts que les gens assument sur le terrain, les coûts que les Canadiens assument s'ils engagent des dépenses.

**M. Greg Peterson:** Oui. Conceptuellement, c'est ce que mesure l'IPC.

**M. Yvan Baker:** Je pense qu'il s'agit là d'une précision importante. Un certain nombre de membres du caucus conservateur ont essayé de soutenir... ou ont remis en question l'approche et la crédibilité de Statistique Canada, ainsi que sa façon de mesurer l'IPC, en particulier en ce qui concerne le logement. Par conséquent, je pense qu'il est important de souligner que ce dont nous parlons en ce moment...

**M. Greg McLean:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Mon collègue d'en face nous prête des intentions. En ce moment, nous interrogeons Statistique Canada...

**Le président:** Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

**M. Yvan Baker:** Il s'agit d'un débat, monsieur McLean. Ce n'est pas le moment de...

**Le président:** Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement, monsieur McLean.

Monsieur Baker, la parole est à vous.

• (1625)

**M. Yvan Baker:** Merci, monsieur le président.

Lorsqu'ils posent leurs questions, j'entends ces députés citer l'augmentation du prix des maisons. Ce que vous mesurez, c'est l'augmentation des coûts auxquels les Canadiens doivent faire face. Ai-je raison, monsieur Peterson?

**M. Greg Peterson:** Conceptuellement, c'est là où nous en sommes en ce qui concerne l'IPC.

**M. Yvan Baker:** Merci.

Ce que je souhaite faire, également au sujet du logement, c'est de parler de ce rapport auquel M. Poilievre, M. McLean et d'autres personnes ont fait allusion. Le rapport de l'Association canadienne de l'immeuble indique en fait qu'à l'échelle nationale, le prix de vente moyen réel, non désaisonnalisé, a affiché une hausse de 17,7 % d'une année sur l'autre en décembre, ce qui, à mon avis, est très conforme aux types de chiffres dont nous avons parlé au cours de la séance, et cette hausse ne correspond pas à certains des chiffres élevés qui ont été cités par certains des députés dans le cadre leurs interventions. Je pense que c'est une précision importante. Même dans le rapport de l'ACI, qui porte sur les augmentations du prix des actifs — comme nous venons de le préciser —, l'augmentation d'une année sur l'autre s'élève en fait à 17,7 %. C'est ce que [*Difficultés techniques*].

Je vous consulterai pour clarifier les choses. Vous en avez parlé à quelques reprises, mais je pense qu'il serait utile, dans notre intérêt, de résumer la situation, car l'un des aspects importants de la discussion que nous avons concerne le logement. Pourriez-vous nous dire quelles sont les principales causes de l'augmentation du prix des logements en ce moment, c'est-à-dire cette année?

**M. Anil Arora:** Certainement. D'abord et avant tout, la demande est la principale cause. À cause de la COVID, nous constatons que les gens souhaitent jouir de plus d'espaces ouverts, c'est-à-dire du genre d'installations qui leur permet de combiner un peu leurs loisirs avec leur travail et la garde des enfants, etc. Deuxièmement, ce que nous observons, ce sont les taux d'intérêt. Les taux hypothécaires sont toujours à des niveaux historiquement bas. Je pense que cela incite également les gens à... Toutes les composantes de nos enquêtes nous l'indiquent. Ensuite, nous voyons la demande, en un sens, faire monter un peu ces prix. Voilà les principales causes de l'augmentation du prix des logements.

Là encore, je ne veux pas vous donner l'impression que nous ne saisissons pas les changements de prix des actifs. Nous le faisons. Je pense que nous avons parlé de l'indice des prix des logements neufs et de l'indice des prix de revente des propriétés résidentielles. Nous les calculons d'une façon légèrement différente de celle de nos collègues de l'ACI et d'autres organismes. Il est important d'avoir conscience que nous parlons d'un prix moyen. Ce que nous disons, c'est que, d'une année à l'autre, pendant la construction, les constructeurs nous fournissent des renseignements sur un éventail, si vous voulez, de maisons — des maisons individuelles, des maisons à logements multiples, etc. —, et c'est ce que les chiffres nous indiquent.

Il s'agit d'une approche légèrement différente, qui alimente l'IPC et les composantes dont mes collègues ont parlé. Là encore, vous changez le concept, comme cela a été mentionné, en ce qui concerne l'actif ou son coût de remplacement, comparativement aux coûts assumés par le consommateur d'un mois à l'autre. Nous incluons l'augmentation des prix de l'immobilier, les transferts de terrains, les assurances, etc. Ces coûts sont inclus, mais uniquement du point de vue de la consommation.

**Le président:** Merci.

**M. Yvan Baker:** Je pense qu'il est important de signaler que le gouvernement s'est engagé à plusieurs reprises à ne pas taxer la vente de résidences principales. Je tenais à le souligner en réponse à la discussion de tout à l'heure.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci, monsieur Baker.

Nous allons maintenant donner la parole au Bloc québécois.

Monsieur Ste-Marie, vous disposez de deux minutes et demie.

[*Français*]

**M. Gabriel Ste-Marie:** Merci, monsieur le président.

M. Baker a parlé, encore une fois, des causes premières de l'inflation. Cette fois-ci, c'était pour le secteur du logement, et, un peu plus tôt, il a été question des causes premières de l'ensemble de l'inflation dans l'économie.

Lorsqu'on analyse l'effet de l'inflation dans l'économie, on s'inquiète de la possibilité que la psychologie collective développe une attente inflationniste. Cela voudrait dire que les divers agents économiques ne s'attendraient plus à une inflation de 2 %, mais à une inflation plus élevée. Cela pourrait avoir un effet de boule de neige et devenir inquiétant.

Monsieur Arora, dans les mesures des divers prix que vous observez dans l'économie, observez-vous actuellement des signaux qui indiqueraient un tel phénomène? Par exemple, des entreprises pourraient-elles augmenter leurs prix pour se prémunir de l'inflation à venir? On pourrait dire la même chose pour certains salaires. Je ne porte donc pas de jugement sur ces personnes ou ces entreprises. Je veux simplement essayer de déceler l'effet boule de neige qui pourrait se produire en raison de l'attente inflationniste plus élevée que 2 %.

Est-ce que vos statistiques vous donnent des indications en ce sens présentement?

• (1630)

**M. Anil Arora:** La Banque du Canada mène des sondages sur la confiance des consommateurs. Il serait donc peut-être préférable de poser cette question à nos collègues de la Banque. D'ailleurs, je pense que vous avez les résultats de ces sondages.

À ma connaissance, nous n'avons pas mené de sondage, parce qu'il existe déjà un moyen de recueillir ce genre de données.

**M. Gabriel Ste-Marie:** Autrement dit, lorsque vous mesurez l'augmentation des salaires ou des prix des biens et des services dans l'économie, vous ne ventilez pas les résultats en fonction de la cause possible de l'augmentation de ces prix. Est-ce exact?

**M. Anil Arora:** Bien entendu, nous pouvons voir quelles sont les composantes. Cependant, il s'agit d'une perspective rétroactive et non spéculative. J'espère que cela apporte plus de précisions.

**M. Gabriel Ste-Marie:** C'est très clair.

Merci.

[*Traduction*]

**Le président:** Merci, messieurs Ste-Marie et Arora.

Si tout le monde pouvait réduire leur débit pour faciliter la tâche aux interprètes, nous vous en serions reconnaissants.

C'est maintenant le tour du NPD.

Monsieur Blaikie, vous avez la parole pendant deux minutes et demie.

**M. Daniel Blaikie:** Bien sûr.

Il y a une question sur laquelle j'espère obtenir quelques éclaircissements pour le compte rendu. On a parlé de la façon dont les dépenses publiques ont eu, d'une manière ou d'une autre, une incidence sur le marché du logement. Bien entendu, lorsque bon nombre de gens pensent aux dépenses publiques liées à la pandémie, ils songent, à mon avis, aux prestations de revenu liées à la pandémie, comme la subvention salariale ou la PCU et les programmes qui lui ont succédé. Toutefois, de nombreux Canadiens qui ont bénéficié de la PCU ont subi une réduction de leurs revenus. Dans de nombreux cas, comme ils gagnaient plus de 2 000 \$ par mois, la PCU a entraîné une diminution de leurs revenus. Dans le cas des Canadiens qui ont connu une augmentation de leurs revenus, il semble peu probable — mais j'attends peut-être des commentaires à ce sujet — que des banques accordent un prêt hypothécaire à une personne qui reçoit une prestation temporaire de 2 000 \$ par mois.

Je tiens juste à être clair à ce sujet. Lorsque nous parlons des dépenses gouvernementales qui peuvent avoir des répercussions sur le marché du logement, y a-t-il des données qui prouvent que les dépenses engagées pour soutenir les revenus pendant la pandémie et financer la PCU, les subventions salariales et d'autres programmes semblables étaient le genre de dépenses qui auraient pu avoir une incidence sur le marché du logement, sous la forme d'une hausse des prix, ou parlons-nous principalement des liquidités qui ont été accordées aux institutions financières pendant les premiers jours du confinement initial?

**M. Anil Arora:** Nous ne détenons pas de données pouvant établir qu'un transfert précis du gouvernement à une entreprise s'est traduit par des investissements dans le marché de l'habitation en raison de l'objectif du transfert et de potentielles économies accrues rendues possibles par l'absence ou la réduction de dépenses. Nous n'avons pas de telles données.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous avons étudié rétrospectivement les données sur les transferts — qui les a reçus, quels étaient les montants et quelle a été l'incidence sur la situation financière des bénéficiaires —, tant du côté des entreprises, grâce à notre enquête sur la situation des entreprises, que du côté des ménages. Rien n'indiquait que les transferts incitaient les bénéficiaires à dépenser dans un marché précis.

**M. Daniel Blaikie:** Selon vous, qui le Comité devrait-il inviter pour tenter de déterminer les types de dépenses gouvernementales liées à la pandémie qui sont susceptibles d'exercer des pressions inflationnistes dans le marché de l'habitation et celles qui n'ont probablement pas cet effet?

**Le président:** Veuillez répondre en 20 secondes, je vous prie.

**M. Anil Arora:** Je ne sais pas exactement qui serait en mesure d'avancer, ou même si quelqu'un pourrait avancer: « Ce dollar a été dépensé ici et cet autre, là. » En règle générale, on connaît la composition du panier et le résultat, mais pour établir un lien entre les deux... Quiconque aurait du mal à mettre en évidence un lien de causalité.

**Le président:** Merci.

Nous allons maintenant donner la parole aux conservateurs avec M. Chambers qui dispose de cinq minutes.

• (1635)

**M. Adam Chambers:** Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir à un pan de la méthodologie et discuter de voitures usagées pendant quelques instants. Le *Globe and Mail* a rap-

porté que les nouvelles voitures servent à calculer les prix des voitures usagées dans l'IPC. Aux États-Unis, il y a eu une augmentation de 40 %, ce qui a grandement fait augmenter l'inflation.

Au Canada, *Auto Hebdo* a évalué que le taux d'inflation des voitures usagées est de 9 %. Une plateforme en ligne, CarGurus, la chiffre à 15 %. Je comprends que cette dépense représente une portion notable du panier, alors j'aimerais savoir si nous nous servons des nouvelles voitures pour calculer le prix des voitures usagées ou si nous avons un bon instrument de mesure dans l'IPC pour les ventes de voitures usagées.

**M. Anil Arora:** Tout d'abord, les voitures usagées sont comprises dans l'IPC; elles sont dans le panier. Elles représentent une part relativement faible de l'IPC, soit d'environ 1,43 %. Puisque nous n'avons pas encore de données de qualité à ce sujet au Canada — nous continuons d'en chercher et nous nous penchons sur la question, soit dit en passant — nous nous servons des variations du marché du neuf, qui représente environ la moitié en termes de pourcentage. Il se chiffre à 6,6 %, alors que c'est le double aux États-Unis.

Je veux m'assurer que nous mettions en perspective la proportion des ventes des voitures usagées qui n'est pas un facteur prépondérant dans le total de l'IPC. Nous n'en faisons pas fi, mais nous n'avons pas la structure qui existe aux États-Unis pour tenter de déterminer avec précision... Même aux États-Unis, en passant, on utilise une source précise du secteur privé qui comprend des voitures usagées achetées par des concessionnaires.

**M. Adam Chambers:** D'accord, leur importance est donc minimisée. On remarque dans notre quotidien que les ventes de voitures usagées ont bondi. Des voitures usagées qui n'ont que deux ans se vendent maintenant pour l'équivalent de 95 % du coût d'une nouvelle automobile, ce qui représente une énorme augmentation par rapport aux prix qui sont normalement de 60 % de la valeur totale. J'en suis pleinement conscient.

J'aimerais maintenant aborder le blanchiment d'argent et certaines de ses conséquences. Nombreux sont mes collègues qui ont soulevé l'augmentation de 85 % des prix des maisons depuis 2015. Cette réalité fait suite aux 400 milliards de dollars qui ont été injectés dans les marchés financiers et aux liquidités versées aux institutions financières pour continuer à souscrire un nombre record d'hypothèques. Bloomberg rapporte que nous avons la deuxième plus importante bulle immobilière. Les dépenses liées au logement grugent les deux tiers des revenus bruts.

Nous nous soucions ardemment du marché de l'habitation et de son accessibilité. Nous sommes aussi préoccupés par l'incidence du blanchiment d'argent et des achats et activités de non-résidents sur l'ensemble des prix de l'habitation. Des efforts ont été déployés pour recueillir des données sur le rôle des non-résidents dans le marché de l'habitation. Votre plus récente étude représentait une amélioration, mais la qualité des données laisse encore un peu à désirer.

Qu'avez-vous demandé au gouvernement? Ou y a-t-il des outils que vous attendez toujours pour améliorer votre analyse ou pour obtenir de meilleurs renseignements sur la part d'activité attribuable aux non-résidents dans le marché de l'habitation?

**M. Anil Arora:** Compte tenu de l'importance du secteur de l'habitation au pays, nous nous sommes effectivement penchés sérieusement sur divers éléments s'y rattachant. Nous formons l'organisme responsable de la statistique, alors nous ne sommes pas en mesure d'affirmer si une transaction a eu lieu. D'autres organismes examinent la question. Notre travail consiste à montrer les différentes facettes des personnes qui achètent des maisons. Comme mon collègue l'a mentionné plus tôt, nous nous efforçons de comprendre qui sont les propriétaires non-résidents et quelle influence ils ont sur les fluctuations de prix.

Afin de ne pas m'éterniser, je vous encourage à jeter un coup d'oeil au travail que nous avons effectué à Vancouver et à Toronto [*Difficultés techniques*], mais il s'agit de tout petits échantillons.

**M. Adam Chambers:** Merci beaucoup.

J'ai une dernière question. Vous devriez pouvoir me répondre par oui ou non. En 2018, nous avons entendu parler du fait que Statistique Canada demandait des renseignements financiers personnels de la part des banques. On nous a dit que, en 2018, vous avez suspendu cette demande. Pouvez-vous indiquer au Comité et aux Canadiens si cette demande est toujours en suspens ou si vous demandez actuellement ces renseignements auprès des institutions financières?

**M. Anil Arora:** C'est toujours à l'arrêt. Nous travaillons avec le commissaire à la protection de la vie privée du Canada pour nous assurer de pouvoir fournir les détails auxquels vous faites référence tout en protégeant la vie privée et la confidentialité des Canadiens, protection qu'ils méritent.

• (1640)

**M. Adam Chambers:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur Chambers. Vous avez terminé juste à temps.

Nous passons aux libéraux.

Madame Chatel, vous avez cinq minutes.

[*Français*]

**Mme Sophie Chatel:** Merci, monsieur le président.

J'ai suivi la hausse du prix des unités d'habitation, c'est-à-dire des maisons et des logements.

Depuis la fin de 2014, tous les pays de l'OCDE ont vu une augmentation du prix du logement. Cette augmentation a été plus marquée au cours des dernières années, celles de la pandémie. Cela nous inquiète, et nous souhaitons vraiment trouver des solutions.

J'ai lu un article rédigé par Jean-François Perrault, de la Banque Scotia. On pouvait y lire que, à la base, on parle de l'offre et de la demande. Le problème, c'est qu'il n'y a pas suffisamment de logements pour répondre à la demande. Tous les pays de l'OCDE connaissent une augmentation démographique. Comment peut-on faire pour augmenter l'offre sur le marché?

Des gens de ma circonscription m'ont parlé des difficultés et des obstacles à surmonter pour obtenir des permis de construction de nouveaux logements à l'échelle locale.

Je tiens à mentionner que je suis très fière de notre annonce: un investissement de 35 millions de dollars sera destiné aux petites municipalités, afin qu'elles puissent accueillir de nouveaux réfugiés. Il s'agit d'un bel investissement en matière de logement en mi-

lieu rural. De plus, nous avons annoncé un sommet que nous tiendrons de concert avec la Fédération canadienne des municipalités.

Croyez-vous que les solutions visant à stimuler l'offre et la densification urbaine vont fonctionner?

**M. Anil Arora:** En toute franchise, je dois dire que c'est vraiment hors de notre compétence. En fait, il faudrait poser la question à nos collègues qui sont impliqués dans la recherche de solutions et l'élaboration de politiques. Ce sont eux qui pourront parler des aspects permettant de travailler avec les autres paliers de gouvernement et la répartition des fonds publics, entre autres. Il s'agit donc d'une question importante qu'il vaudrait mieux poser à nos collègues.

**Mme Sophie Chatel:** J'aimerais parler de la pression causée par l'offre et la demande.

Selon vous, les statistiques démontrent-elles que le prix des maisons diminue lorsqu'il y a davantage d'offres de logements sur le marché?

**M. Anil Arora:** Cela dépend de l'endroit. Est-ce dans une région rurale ou urbaine? Quelle est la situation actuelle? Quelle est la composante de la population démographique?

Bien sûr, nous sommes en mesure d'apporter notre aide sur le plan des composantes, afin d'en arriver à une solution qui s'aligne sur la demande locale.

Cette situation n'est pas pancanadienne. Elle touche certaines banlieues, de façon plutôt locale.

Nous pourrions apporter notre aide sur le plan des données démographiques, entre autres, pour trouver quelle serait la meilleure proportion de l'offre et de la demande. Comme je l'ai dit, nous sommes bien positionnés pour fournir notre aide, mais pas pour répondre à cette question en particulier.

**Mme Sophie Chatel:** Avez-vous des données sur le nombre de logements disponibles par tranche de 1 000 habitants, par municipalité?

**M. Anil Arora:** Oui, bien sûr. Nous avons des données tirées du recensement et celles provenant d'autres sources. Nous pouvons vous les transmettre ou vous pouvez les trouver sur notre site Web. Nous avons un centre de statistiques sur le logement qui pourrait vous être utile. De plus, si vous avez en tête une communauté en particulier, nous serons en mesure de vous aider à trouver ce genre de données.

**Mme Sophie Chatel:** Tous les pays de l'OCDE ont vécu la même chose que nous vivons, à savoir une augmentation des prix des loyers depuis la fin de 2014.

Y a-t-il quelque chose qui explique que, de façon globale, dans tous les pays, on vit la même crise?

**M. Anil Arora:** Personnellement, je ne suis pas impliqué comme tel dans ces études, mais nous pouvons faire quelques recherches avec nos collègues de l'OCDE, si ce sujet vous intéresse. Cela pourrait répondre à votre question.

Encore une fois, les agences statistiques ne s'intéressent pas vraiment aux politiques comme telles. Par contre, elles s'intéressent évidemment à leurs composantes.

• (1645)

**Mme Sophie Chatel:** J'aimerais poser une dernière question.

Avez-vous noté...

[Traduction]

**Le président:** Merci, madame Chatel.

[Français]

**Mme Sophie Chatel:** Ce sera pour la prochaine fois.

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

**Le président:** Oui, le temps est écoulé. Je sais qu'il file rapidement.

Chers collègues, nous allons entamer notre cinquième série de questions. Les conservateurs ont cinq minutes; je crois que c'est M. Stewart qui a la parole.

**M. Jake Stewart:** Merci, monsieur le président.

Les Canadiens en région rurale n'ont pas l'option de prendre le transport en commun pour se rendre au travail ou à l'épicerie. Nous devons avoir notre propre moyen de transport. La plupart des gens que je connais achètent des véhicules usagés. J'aborde le sujet parce que le coût des voitures usagées a bondi en flèche au cours de la dernière année ou peut-être de la dernière année et demie. En raison du coût plus abordable, je crois que bien des automobilistes optaient pour une voiture usagée plutôt que pour une nouvelle voiture.

Dans ma circonscription de Miramichi—Grand Lake, le revenu médian des ménages est d'un peu plus de 34 000 \$. Au fil des ans, nombre de mes électeurs et moi-même avons acheté des voitures usagées afin de réduire nos dépenses. Le coût d'une voiture d'occasion est maintenant astronomique.

Je sais qu'il y a eu une discussion tout à l'heure sur le fait que nous n'incluons pas cette dépense dans notre IPC, contrairement aux Américains. Je crois qu'il est un peu déloyal de la part des élus de continuer... Certains vantent aux Canadiens que nous nous tirons mieux d'affaire que les États-Unis face à l'inflation, mais, dans les faits, nous n'utilisons pas les mêmes règles. L'exemple des voitures usagées en est un des plus flagrants pour illustrer cette différence.

Quand le marché des véhicules d'occasion sera-t-il mieux reflété dans l'IPC afin que notre taux d'inflation représente fidèlement tous les secteurs?

**M. Anil Arora:** Tout d'abord, permettez-moi d'être aussi clair que possible. L'achat de voitures usagées est pris en considération dans l'IPC. Bien entendu, ce n'est pas tout le monde qui achète des voitures usagées. Moi, j'en ai acheté. Ce n'est pas tout le monde qui achète une voiture usagée tous les mois, ou, à vrai dire, tous les ans. Dans l'ensemble du panier, la part qu'occupe l'achat d'une voiture usagée est d'environ 1,43 % de l'IPC. Les voitures usagées, ainsi que les nouvelles voitures, sont incluses dans l'IPC au Canada. Je veux que ce soit bien clair.

Là où nos méthodes diffèrent par rapport aux variations... Après avoir tenu compte de la qualité de l'automobile — a-t-elle des coussins gonflables, une caméra de recul, etc.? —, il faut suivre l'évolution des prix à mesure qu'elle vieillit. Quel facteur peut servir à faire cette comparaison, d'une année à l'autre, pour une voiture usagée?

Bien sûr, si nous avions au Canada une source de données prête à utiliser qui nous donnait les renseignements nécessaires — une source où les acheteurs consignerait le prix payé, les caractéristiques, l'année, etc. —, nous aurions le moyen idéal de calculer les fluctuations de prix dans le temps. En l'absence d'un tel outil, nous

nous contentons des données que nous avons, soit la fluctuation de prix pour une qualité contrôlée — la nouvelle auto — et nous nous en servons pour évaluer la variation de prix.

Comme je l'ai déjà dit, nous ne balayons pas les voitures d'occasion du revers de la main. En fait, nous arrivons à bien chiffrer la réalité avec l'aide des bureaux d'immatriculation et d'autres acteurs du secteur privé détenant les données pertinentes. Il faut par contre garder à l'esprit que cette méthode tient seulement compte des voitures vendues chez les concessionnaires et non pas celles qu'on affiche sur... — je ne veux pas promouvoir de plateforme — sa plateforme privilégiée pour vendre sa voiture.

**M. Jake Stewart:** D'accord. Merci de votre réponse.

Là où j'essaie d'en venir, c'est que, vous savez, 99 % des Canadiens n'achètent pas de véhicules flambant neufs. Peut-on s'attendre à ce que, à l'avenir, leur pondération soit plus élevée dans l'IPC? Allez-vous attribuer une pondération plus grande à ce segment dans les futures analyses de l'IPC puisque les nouvelles voitures se font plus rares? À cause de la pénurie de puces en provenance des marchés asiatiques, la fabrication de nombreuses nouvelles voitures n'est pas possible. Les consommateurs attendent des mois et des mois pour acheter une nouvelle voiture, et le prix des voitures usagées est faramineux.

Pourquoi coûtent-elles si cher, et quand l'analyse de l'IPC en tiendra-t-elle compte?

• (1650)

**M. Anil Arora:** Je peux vous répondre par un oui retentissant. Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous analysons chaque année sans faute les dépenses des Canadiens et le pourcentage de chaque catégorie par rapport à l'ensemble de leurs débours. La pondération dépend des données. Présentement, la pondération se chiffre à 1,43 %. Si le nombre d'acheteurs de voitures usagées augmente réellement, la proportion relative augmentera aussi. Les données nous indiqueront la nouvelle pondération à attribuer à cette dépense; nous n'attribuons pas de pourcentage de façon arbitraire.

Comme je l'ai dit, nous nous référons au panier et au poids relatif par rapport aux autres dépenses. Si la proportion augmente, la pondération du panier en tient compte. Nous tiendrons compte du changement. Comme je l'ai dit, au fur et à mesure que nous accumulons des sources de données, nous pourrions même parfaire la façon de mesurer les fluctuations de prix des voitures usagées au fil du temps.

**Le président:** Merci. Le temps est écoulé.

Monsieur MacDonald, votre tour de cinq minutes au nom des libéraux commence.

**M. Heath MacDonald:** Merci, monsieur le président.

Au milieu de la pandémie, pendant les trois premiers trimestres de 2021, la construction résidentielle a représenté une plus grande part du PIB que les investissements des entreprises. Il semblerait que c'était du jamais vu. Les investissements des entreprises sont habituellement le double de la construction résidentielle. Comment est-ce que cela influence l'IPC?

**M. Anil Arora:** Vous avez tout à fait raison de dire que les investissements résidentiels dans l'immobilier proportionnellement à l'ensemble de [Difficultés techniques] dans une grande mesure. Malheureusement, l'autre facteur que vous avez mentionné — les investissements des entreprises — a diminué globalement. Ainsi, un facteur a augmenté et l'autre a baissé.

La valeur nette des Canadiens a également crû puisque les actifs immobiliers ont connu une hausse. Je crois que nous avons démontré qu'ils ont également augmenté d'environ 2,3 billions de dollars. Il s'agit de statistiques réelles que nous avons publiées et qui dénotent la variation et d'autres éléments. Elles décrivent cet actif et les fluctuations de sa proportion dans l'économie globale au fil du temps. On parle ici d'actifs. L'IPC se rapporte à la consommation. [Difficultés techniques] ce qu'un ménage moyen dans une région précise devrait défrayer pour entretenir cet actif, en quelque sorte.

C'est ce que fait l'IPC. Il prend un panier et vous montre que quand vous achetez une maison et que vous payez les frais immobiliers et les dépenses, tout est inclus. L'IPC comprend toutes les dépenses ponctuelles et tient ensuite rapidement compte de tous les frais rattachés à l'entretien du logis.

L'IPC est une mesure axée sur la consommation et l'autre est une mesure axée sur l'actif. Elles existent toutes les deux et nous suivons leur évolution.

**M. Heath MacDonald:** D'accord.

La discussion que nous avons aujourd'hui est de toute évidence très intéressante. Nous croyons comprendre que l'IPC était stable les années précédant la COVID-19. Puis, tout d'un coup, la pandémie nous a saisis et l'IPC a bondi. Nous savons que l'augmentation est attribuable aux chaînes d'approvisionnement mondiales. Nous savons qu'elle est attribuable aux défis environnementaux et aux changements climatiques. Nous savons qu'elle est attribuable aux phénomènes démographiques, aux personnes âgées qui vieillissent chez elles dont nous avons parlé plus tôt. Nous savons que les marchés du travail du monde entier sont chamboulés à cause de la pandémie. Nos chaînes d'approvisionnement ainsi que les migrations interprovinciales sont touchées par ces réalités.

Diriez-vous que les deux dernières années ont rassemblé tous les facteurs pour créer les difficultés liées à l'IPC que nous étudions aujourd'hui?

**M. Anil Arora:** [Difficultés techniques] comme nous le voyons. Je crois que même de mon vécu les coûts liés à l'IPC ont déjà été plus élevés. Les chiffres que nous partageons sont comparables à ceux de 2003, alors ils ne sont pas sans précédent. À vrai dire, par le passé, il est arrivé que les taux d'inflation ont été plus élevés qu'à l'heure actuelle. [Difficultés techniques] qu'on pourrait analyser, mais nous avons constaté, au cours des deux dernières années, une panoplie de facteurs tels que vous les avez énumérés. C'est dans ce contexte que nous avons émis bon nombre de nos publications qui cernent, sans se limiter au niveau macro, la cause de la situation actuelle. Nous sommes même en mesure de ventiler différents éléments.

[Difficultés techniques] comme on l'a mentionné plus tôt parce que nous mettons le panier à jour tous les ans. Nous nous améliorons parce que nous avons maintenant des données en temps réel grâce aux scanners et à d'autres outils. Nous comprenons mieux la situation non seulement au niveau macro, mais aussi au niveau des provinces. Nous saisissons aussi de façon plus précise les liens entre les différentes composantes de l'IPC et les tendances de consommation d'un panier fixe au fil du temps.

J'espère vous avoir été utile.

• (1655)

**Le président:** Merci.

Il vous reste 15 secondes, monsieur MacDonald.

**M. Heath MacDonald:** Je n'en ai pas besoin, monsieur le président. Merci. Je vais céder le reste de mon temps.

**Le président:** Merci.

Nous allons maintenant donner la parole au Bloc et à M. Ste-Marie pendant deux minutes et demie. Je vous en prie.

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie:** Merci, monsieur le président.

En ce qui concerne les dépenses des ménages liées au logement, avez-vous pu établir quelle catégorie de ménages subissait davantage l'augmentation des prix dans ce secteur? Est-ce que ce sont les ménages qui sont propriétaires d'un logement et qui paient une hypothèque ou est-ce que ce sont les ménages qui louent leur logement? Avez-vous pu mesurer laquelle de ces catégories de ménages subissait le plus de répercussions de l'inflation actuelle?

**M. Anil Arora:** À ma connaissance, nous ne l'avons pas fait, mais je demanderais à Mme Ertl de clarifier la relation entre l'augmentation des biens de consommation et l'augmentation des dépenses des ménages.

**Mme Heidi Ertl:** Merci beaucoup.

Dans l'IPC, nous mesurons l'augmentation des dépenses des propriétaires de logements ainsi que celle des locataires. Je peux vous confirmer que les dépenses des propriétaires de logement ont augmenté de 5,3 %.

[Traduction]

Du côté du logement locatif, l'augmentation est de 1,8 %, alors il est clair que le logement en propriété — le logement acheté — a connu une hausse plus rapide, mais il y a des réalités régionales et locales qui peuvent expliquer le contexte derrière les chiffres.

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie:** Permettez-moi de vous poser une question sur ce même sujet. Quels sont les faits saillants lorsqu'on répartit ces données?

[Traduction]

**Le président:** Pouvez-vous répondre très rapidement s'il vous plaît? Merci.

[Français]

**Mme Heidi Ertl:** Les répercussions pour les locataires sont certainement plus grandes dans les provinces de l'Ouest que dans les autres provinces, alors qu'elles sont les mêmes pour les propriétaires partout au pays.

**M. Gabriel Ste-Marie:** Merci beaucoup.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

Nous allons maintenant passer au NPD et redonner la parole à M. Blaikie pendant deux minutes et demie.

**M. Daniel Blaikie:** Merci beaucoup.

L'étude du Comité s'intéresse en grande partie au marché de l'habitation et cherche à élucider les facteurs qui font rapidement augmenter les coûts et qui rendent le logement aussi inabordable. Nous nous penchons aussi sur l'augmentation générale du coût de la vie des Canadiens.

Nous avons déjà abordé les questions de logement. Nous avons déjà effleuré les prix à l'épicerie. Selon Statistique Canada, quels sont certains des autres secteurs qui font augmenter le coût de la vie des Canadiens? Si vous croyez que le Comité devrait en étudier de nombreux, lesquels seraient les meilleures cibles de politiques gouvernementales pour tenter de modérer ou de diminuer les pressions financières?

• (1700)

**M. Anil Arora:** Tout d'abord, je crois qu'il faut faire la distinction entre certains concepts. Je pense que c'est important. Nous ne mesurons pas le coût de la vie en tant que tel. Nous utilisons d'autres mesures que j'ai nommées, comme la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation. Nous avons aussi discuté entre autres des dépenses des ménages séparées en quintiles. Toutefois, l'IPC n'est pas tant une mesure du coût de la vie parce que les consommateurs reportent des décisions, font des substitutions et font toutes sortes de choix qui [*Difficultés techniques*] lorsque confrontés à des difficultés financières.

L'IPC est une mesure de la consommation et de ses variations sur une base régulière au fil du temps. Je n'entends pas par là que nous ne nous soucions pas du coût de la vie — bien au contraire — mais, comme je le disais, cette réalité n'est pas inhérente à l'IPC qui est une mesure constante des fluctuations de prix et des changements que font les Canadiens pour s'adapter à ces variations, tels que le report ou le devancement de certains achats.

Du point de vue de la consommation, le panier représente très fidèlement ce que tout le monde... Pourquoi est-ce que je m'exprime ainsi? C'est parce que l'Enquête sur les dépenses des ménages classe chaque dollar dépensé par un ménage dans une catégorie. La totalité des catégories de l'IPC représente pratiquement 100 % des dépenses d'un ménage donné.

Tout à l'heure, nous avons discuté d'actifs et de l'amortissement de ceux-ci et d'investissements. Il y a toutes sortes de décisions à prendre quant aux REEE, aux REER et à tous ces éléments, sans oublier l'évaluation de l'actif dans le temps et la différence selon qu'on est locataire ou propriétaire. Au cours d'une vie, il faut aussi réfléchir à toutes ces réalités. Nous les mesurons, mais elles ne sont pas aussi fréquentes. Nous nous penchons sur ces types de tendances et déterminons quels changements ont lieu.

J'espère vous avoir éclairé.

**Le président:** Merci, monsieur Arora.

Nous allons passer aux conservateurs avec M. Poilievre qui a cinq minutes.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Dans quelle catégorie de l'IPC retrouve-t-on les paiements sur le principal d'une maison? Je veux seulement connaître la catégorie.

**M. Anil Arora:** Ces paiements sont dans la catégorie du logement, qui est ensuite ventilée par ameublement...

**L'hon. Pierre Poilievre:** Non. Est-ce sous le logement en propriété? Sous le coût de remplacement? Où est-ce que ça se retrouve dans l'IPC global?

**M. Anil Arora:** Ils sont englobés dans le logement en propriété, ainsi que dans l'indice du loyer, selon l'âge.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Le logement en propriété augmente de 5 % d'une année à l'autre. Personne au Canada ne croit que les prix des maisons augmentent de 5 %. Je suis conscient qu'il y a une dif-

férence entre un actif et un bien de consommation, mais il faut quand même payer pour obtenir l'actif. Ce n'est pas gratuit.

**M. Anil Arora:** C'est au fil du temps.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Oui, au fil du temps, mais il faut tout de même le payer. Personne ne croit que le prix des maisons a augmenté de 5 %. Où est l'augmentation de 25 ou 26 %?

**M. Anil Arora:** Elle est amortie sur la période pendant laquelle on paie l'hypothèque et l'assurance...

**L'hon. Pierre Poilievre:** Très bien. Quel pourcentage de l'IPC cela constitue-t-il, alors?

**M. Anil Arora:** Le logement représente 30 %...

**L'hon. Pierre Poilievre:** Non, pas le logement. Je suis désolé, nous avons très peu de temps. Je parle des paiements sur le principal.

• (1705)

**M. Anil Arora:** C'est inclus dans le...

**L'hon. Pierre Poilievre:** Je le sais, mais quelle part de l'IPC global les paiements sur le principal d'une maison représentent-ils? Je veux simplement avoir un chiffre.

**Le président:** Mme Ertl lève la main. Elle a peut-être une réponse.

Madame Ertl.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Juste un chiffre.

**M. Anil Arora:** Allez-y, je vous en prie.

**Mme Heidi Ertl:** Je suis désolée, mais je n'ai pas ce chiffre.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Très bien. Merci.

**Mme Heidi Ertl:** Le paiement sur le principal n'est pas inclus.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Il n'est pas inclus. Pourtant, il y a un moment, le statisticien en chef a dit qu'il l'était.

**Mme Heidi Ertl:** Il y a une formule de calcul des coûts des intérêts hypothécaires qui amortit les hypothèques sur une période de 20 à 30 ans.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Nous ne savons pas quelle part de l'IPC cela représente.

**Mme Heidi Ertl:** C'est 3,4 %. Le principal même, parce que la maison est un actif et qu'elle n'est pas payée en tant que bien de consommation, n'est pas inclus.

**L'hon. Pierre Poilievre:** C'est incroyable. Comme je l'ai souligné tout à l'heure, cela représentait le cinquième de l'ensemble de l'économie en 2021. Le fait que vous ne l'incluez même pas montre que nous ne tenons pas vraiment compte de l'évolution du coût de la vie dans l'IPC.

Vous avez mentionné qu'il y a eu un accroissement de la demande pour les habitations. D'où venait l'argent?

**M. Anil Arora:** Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous ne nous penchons pas sur ce genre de chose.

Si je peux...

**L'hon. Pierre Poilievre:** Très bien. Je vais simplement continuer sur le sujet.

**M. Anil Arora:** Si vous le permettez, j'aimerais seulement souligner une chose.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Non, je vais manquer de temps.

**Le président:** Monsieur Poilievre, pourriez-vous laisser un peu de temps au témoin, s'il vous plaît?

**L'hon. Pierre Poilievre:** J'invoque le Règlement.

**Le président:** Non, monsieur Poilievre. Vous aviez 37 secondes. Vous avez accordé cinq secondes au témoin, puis vous l'avez interrompu. Laissez répondre le témoin.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Je ne lui ai pas posé de question.

**Le président:** Il y avait une question. Il répondait à une question.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Très bien. Allez-y.

**M. Anil Arora:** Je pense que votre question est très pertinente. Sur le plan conceptuel, lorsqu'on achète une maison, où se situe cette composante principale? C'est une question importante.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Je suis désolé. J'invoque le Règlement, monsieur le président. J'ai posé une autre question. J'ai demandé d'où provenait l'argent. Nous revenons à une partie précédente de la conversation.

Comme il reste très peu de temps, j'aimerais y revenir. Le chronomètre est arrêté, mais j'aimerais revenir à ma question.

**Le président:** Poursuivez.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Merci.

Ma prochaine question est donc la suivante. La masse monétaire s'est accrue d'environ 400 milliards de dollars durant la pandémie. Une quelconque partie de cet argent s'est-elle retrouvée dans le système hypothécaire?

**M. Anil Arora:** Je n'ai pas de réponse à cette question.

**L'hon. Pierre Poilievre:** D'accord.

Le professeur Charlebois, de l'Université Dalhousie, a indiqué que la « réduplication » — soit lorsque la quantité d'un produit est réduite dans l'emballage, mais que le prix reste le même — représente en fait une façon d'augmenter les prix, mais Statistique Canada ne surveille pas ce phénomène. Par conséquent, l'inflation alimentaire n'est pas adéquatement évaluée.

Avez-vous un commentaire à faire à ce sujet?

**M. Anil Arora:** En fait, nous tenons compte de tout changement. La norme représente une certaine quantité ainsi qu'un prix, que ce soit par gramme, par demi-kilogramme, par livre, par litre, ou peu importe. Nous tenons bel et bien compte des changements dans la quantité.

**Le président:** Je vous remercie. Votre temps de parole est écoulé, monsieur Poilievre.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Merci.

**Le président:** Allons maintenant du côté des libéraux. Madame Dzerowicz, vous disposez de cinq minutes.

**Mme Julie Dzerowicz:** Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais simplement apporter une précision, car je pense que c'est important. Il y a parfois des interventions pour lesquelles les gens qui nous écoutent à la maison doivent avoir un peu de contexte. Je sais que M. McLean a dit quelque chose au sujet d'une recommandation sur l'impôt sur les résidences principales, et je tiens à indiquer clairement qu'aucune recommandation de ce genre n'a été faite par le gouvernement.

Des représentants de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de Generation Squeeze sont venus témoigner devant le

comité permanent le 4 mai 2021. Le représentant de la SCHL, M. Michel Tremblay, un premier vice-président, a indiqué que la Société finance 47 laboratoires de solutions dont l'objectif est de trouver des solutions de logement pour des groupes vulnérables qui sont souvent laissés pour compte dans le système canadien de logement. Durant leurs témoignages, M. Tremblay et M. Kershaw, qui dirige Generation Squeeze, ont indiqué très clairement qu'ils ne fournissent pas de conseils stratégiques en matière de fiscalité au gouvernement et qu'aucun ministre ne leur a demandé de fournir cette information ou de formuler des recommandations en matière de politique fiscale au gouvernement fédéral. Je tiens aussi à préciser que les rapports sont publiés, selon M. Tremblay, et qu'ils peuvent être consultés par le public.

Je tiens à ce que les gens sachent que de nombreux ministres ont indiqué très clairement dernièrement qu'aucun impôt sur les résidences principales n'a été proposé et qu'on le mentionne aussi très clairement dans la séance du 4 mai 2021 du Comité permanent des finances. J'encourage les gens à aller lire attentivement les témoignages livrés au cours de cette séance.

Monsieur Arora, nous vous avons posé de nombreuses questions sur une foule de choses. Vous avez fait un travail formidable, et je veux vous remercier, ainsi que votre équipe, de votre patience et de vos excellentes réponses.

La question du logement est traitée différemment selon les pays. Comment votre équipe à Statistique Canada s'assure-t-elle d'adopter la bonne approche pour le Canada en ce qui concerne la mesure des coûts du logement? Vous savez qu'au Canada, nous avons un nombre de propriétaires de maison supérieur à la moyenne. Par conséquent, comment vous assurez-vous chaque année qu'il s'agit de la mesure que nous devons continuer d'utiliser?

• (1710)

**M. Anil Arora:** Il existe différentes mesures. Je pense qu'elles s'harmonisent très bien avec les normes internationales et, au besoin, elles sont adaptées à notre situation particulière. Je pense que la plupart des pays considèrent le logement comme un actif, et en période d'inflation, comme un bien de consommation au fil du temps. Il faut commencer à tenir compte de choses comme l'évaluation de l'actif ou le coût de renonciation, car tout le monde n'a pas le même montant d'hypothèque. Ce n'est pas que d'autres mesures ne pourraient pas être appliquées; ce n'est tout simplement pas la façon dont nous examinons généralement un actif qui a une durée de vie et qui doit ensuite être amorti. Il faut tenir compte du coût de renonciation. Nous sommes assez certains d'être toujours à l'avant-garde pour assurer la pureté et le bon fonctionnement de ces concepts.

La deuxième raison pour laquelle nous sommes confiants en ce qui concerne les chiffres, c'est que nous comparons ces sources de données à d'autres. Lorsqu'on évalue qu'une personne paiera un coût moyen et qu'on tient compte d'un certain indice, on a la conviction que la mesure peut résister à ce genre d'examen. Nous regardons ensuite la comparabilité de macro-niveau ou la composante globale, ainsi que les différentes sous-composantes au fil du temps.

Ces trois éléments nous donnent la certitude de pouvoir fournir aux décideurs les renseignements dont ils ont besoin pour tenir un bon débat et pour prendre des décisions fondées sur des données de bonne qualité.

**Mme Julie Dzerowicz:** Merci.

Je sais que Mme Ertl aimerait ajouter quelque chose, si vous le permettez.

**Mme Heidi Ertl:** Très brièvement, j'ajouterais seulement qu'il y a plusieurs méthodes différentes associées à la mesure des coûts du logement dans les IPC et qu'il n'y a pas de consensus à ce sujet. C'est un domaine très complexe. Le Royaume-Uni et les États-Unis utilisent tous les deux ce qu'on appelle la méthode d'« équivalence en valeur locative »; ainsi, ils n'incluent pas aussi le prix des maisons directement dans leur mesure de l'IPC. Ils le considèrent comme si le propriétaire louait la maison. Selon notre approche, tous les coûts de la vie et d'utilisation de la maison sont pris en compte, en plus du prix des maisons dans certaines composantes. Il y a aussi une approche relative à l'acquisition, celle dont vous parlez, je crois, dans laquelle on inclut le prix de la maison. À ma connaissance, cette approche n'est utilisée que par un seul autre pays.

**Mme Julie Dzerowicz:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, madame Dzerowicz.

Mesdames et messieurs, nous allons passer à la sixième série de questions. Je suis conscient que le temps file. Nous disposons d'environ 15 minutes. Je crois que, dans le passé, lorsque le temps ne nous permettait pas d'effectuer une dernière série de questions au complet, nous donnions cinq minutes chacun aux libéraux et aux conservateurs, et deux minutes et demie chacun au Bloc et au NPD. C'est ce que nous allons faire.

Nous allons donner la parole aux conservateurs.

Monsieur McLean, vous disposez de cinq minutes.

• (1715)

**M. Greg McLean:** Merci, monsieur le président. Je suis content de pouvoir intervenir une dernière fois. J'ai écouté avec intérêt les propos de Mme Dzerowicz qui a expliqué pourquoi la SCHL, qui ne relève pas d'un ministre, a présenté une étude commandée. Quoi qu'il en soit, si les libéraux n'avaient pas l'intention d'imposer la propriété d'une maison, ils mettraient un terme aux commandes d'études sur la mise en œuvre de ce genre d'impôt. Je les invite donc à cesser ces études. Arrêtez de lancer des ballons d'essai.

Notre travail est de défendre les Canadiens qui nous disent qu'ils ne veulent pas d'un impôt sur leur résidence principale. C'est d'ailleurs la norme au Canada depuis fort longtemps. Il n'est pas nécessaire de chercher à imposer davantage les Canadiens pour payer une dette qui a grimpé en flèche pendant le mandat du présent gouvernement.

Je reviens aux questions que nous posons aux témoins qui sont ici aujourd'hui.

Monsieur Arora, merci de tout ce dont vous nous avez fait part aujourd'hui. J'espère que vous comprenez que notre intention au Comité est de penser à l'avenir et d'éviter ce que nous avons observé dans d'autres organismes gouvernementaux qui disent que l'inflation est simplement transitoire et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Il faut pourtant s'en inquiéter. Parmi les points sur lesquels il faut se pencher dans le dossier du logement, il y a, comme nous l'avons dit, le fait que le coût de l'intérêt hypothécaire a diminué, mais que celui du principal pour la maison a grandement augmenté. C'est aussi ce qu'indiquent vos données.

Quand les taux d'intérêt augmentent, les taux hypothécaires augmentent aussi, mais le principal, lui, ne diminue pas. Voilà qui sè-

mera le chaos dans le marché immobilier canadien. Nous cherchons à prévoir le coup et à préciser quelle est l'inflation réelle du prix du logement au Canada.

Auriez-vous l'obligeance de nous en dire plus à ce sujet? Qu'arrivera-t-il au marché immobilier quand les taux d'intérêt se normaliseront au Canada?

**M. Anil Arora:** Évidemment, nous continuerons de mesurer le poids de cette consommation... du paiement hypothécaire à mesure qu'il augmente, en raison de l'intérêt, disons. Il représentera un pourcentage du panier que nous continuerons de mesurer au fil du temps. C'est notre rôle. Il s'agit de vous tenir informés en chiffres relatifs des variations du coût de ce panier au fil du temps. Si les taux d'intérêt augmentent, les gens vont payer des frais d'intérêt hypothécaire plus élevés, et le taux d'inflation s'en ressentira.

**M. Greg McLean:** J'ai apprécié vos commentaires plus tôt, comme quoi ce sont les nouveaux propriétaires plutôt les propriétaires traditionnels qui se retrouvent avec une partie de ces coûts. Le problème tient au fait que tout changement dans les taux d'intérêt à compter de maintenant aura un impact majeur sur les nouveaux propriétaires et les personnes qui n'ont pas les moyens d'acheter une nouvelle maison parce que le prix de l'immobilier s'est envolé au Canada. Une correction va poindre à l'horizon.

En mesurant l'inflation et en donnant un taux d'inflation juste, un taux d'inflation plus représentatif, à l'image de ce qui se fait aux États-Unis... Aux États-Unis, le prix des maisons est loin d'avoir augmenté autant que celui des maisons au Canada, pourtant, leur taux d'inflation — le taux d'inflation des prix à la consommation — est de 7 %. Pour une raison que j'ignore, la méthode que nous utilisons au Canada nous donne un taux de 4,7 %, soit beaucoup moins qu'aux États-Unis. Ce chiffre n'est pas représentatif du coût du logement au Canada. Nous cherchons encore à comprendre cela. Je ne vous ai pas encore entendu expliquer cela. Pouvez-vous nous fournir plus de précisions?

**M. Anil Arora:** Mme Ertl a mentionné tout à l'heure que les États-Unis prennent, en quelque sorte, l'équivalent du coût de la location pour un type de logement et utilisent plutôt ce chiffre. Il est vrai que cette méthode peut présenter certains avantages, mais elle demande aussi de tenir compte de certaines choses, car selon le montant qu'il reste à payer sur l'hypothèque, il se peut que cet indicateur soit moins exact ou fiable pour certains ménages que pour d'autres. Toutes ces méthodes ont un inconvénient.

Il faut aussi considérer la disponibilité de ce genre de données. Nous devons être conscients qu'il faut des données de bonne qualité pour être en mesure de les mettre...

**M. Greg McLean:** D'accord. Permettez-moi de poser une dernière question.

Le problème avec l'inflation, c'est que pour la mesurer correctement il faut veiller à ce que les salaires reflètent les sommes déboursées par les gens dans l'économie. Si nous cherchons à abaisser les prévisions d'inflation, nous ne rendons pas compte de la réalité des Canadiens sur le marché, et par conséquent du salaire qu'ils devraient toucher par rapport à leurs dépenses dans le contexte économique.

Y a-t-il des indices de cela?

• (1720)

**M. Anil Arora:** Nous nous fions à de véritables spécialistes. Nous avons un comité consultatif. Nous nous fions à des spécialistes internationaux, et de l'avis de tous, notre méthode de mesure est sans égale.

**Le président:** Merci, monsieur Arora.

C'est maintenant au tour des libéraux. Monsieur Baker, vous disposez de cinq minutes.

**M. Yvan Baker:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Arora, vous avez dit quelque chose tout à l'heure qui résume bien une leçon importante à retenir. Vous répondiez à un député. En réponse à l'une de ses questions, vous avez dit: « Nous nous en tenons aux faits ». Je crois que nous devrions garder cela à l'esprit en terminant. Vous avez répondu à maintes reprises à des questions de certains membres du Comité issus du Parti conservateur qui montrent que ceux-ci refusent de s'appuyer sur des faits ou de s'en tenir à ceux-ci.

Par exemple, ils refusent d'accepter le fait que le coût du logement est correctement comptabilisé dans l'indice des prix à la consommation. Vous avez expliqué pourquoi c'est le cas, parce que vous avez expliqué que l'indice des prix à la consommation est une mesure de l'incidence du coût de la vie, qui inclut le logement, sur les Canadiens.

Ils refusent d'accepter le fait que le gouvernement a répété une multitude de fois — tant dans des forums comme le Comité qu'à la période des questions ou dans les médias — qu'il n'envisage pas d'imposer une résidence publique. Ils refusent d'accepter ce fait.

Ils refusent d'accepter le fait que contrairement à ce qu'ils prétendent — nous venons de l'entendre d'un de leur député — le gouvernement n'a pas commandé d'étude. Je vous renvoie à un article où Paul Kershaw, le professeur de l'Université de la Colombie-Britannique qui a mené la recherche dont a parlé M. McLean, dit qu'il tient à préciser que le rapport « n'a pas été commandé par le gouvernement », contrairement à ce qu'insinuent les conservateurs.

Tout cela pour dire que si nous revenons en arrière, et que nous nous concentrons... Il est fort important de ne pas oublier de nous en tenir aux faits, conformément à votre recommandation, monsieur Arora. Vous nous présentez ces faits, Statistique Canada et vous, aux mieux de vos capacités, et vous le faites d'excellente manière, avec crédibilité et objectivité. Je tiens à vous remercier, votre équipe et vous, de faire cela tous les jours ainsi que d'être ici aujourd'hui.

Il me reste sans doute trois minutes, je vais donc en profiter pour vous poser encore quelques questions, monsieur Arora.

L'une d'elles porte sur la façon dont nous nous remettons d'une période économique très difficile, en raison de la pandémie. J'ai d'autres questions, je vous serais donc reconnaissant d'être bref. Selon vous et d'après les données que vous avez recueillies et évaluées, comment la reprise actuelle se compare-t-elle aux autres récessions?

**M. Anil Arora:** Tout d'abord, notre organisme est au service de la population depuis un siècle, et j'espère qu'il le demeurera pour un autre siècle.

Si on la compare à la reprise de 2008-2009, par exemple, je dirais qu'il y a des différences fondamentales entre la reprise et la situation actuelles et celles d'alors. Naturellement, nous traversons

une crise sanitaire et les mesures prises par les pouvoirs publics ont eu un effet non négligeable sur la situation dont nous sommes témoins. Cette fois, il ne s'agit pas d'une crise immobilière, où la tendance était aux antipodes de ce que nous observons aujourd'hui.

Toutefois, il y a aussi des parallèles, qu'on pense aux chaînes d'approvisionnement et aux répercussions d'un problème propre à un pays sur un autre pays en raison de l'intégration de nos économies et de nos sociétés. Voilà des aspects où nous pouvons comparer et opposer le caractère unique de la situation actuelle à celles du passé.

Nous cherchons à fournir des données toujours plus récentes, détaillées et intégrées, afin de mieux comprendre ce qui se passe et de vous permettre, en tant que décideurs, de faire de bons, quoique difficiles, choix, pour que nous travaillions tous ensemble.

**M. Yvan Baker:** Je vous en sais gré.

Monsieur Arora, ma dernière question porte sur la réponse du gouvernement à la pandémie dont vous venez de parler. Certains Canadiens penseront à la PCU, à la subvention salariale ou à d'autres de ces programmes. Il y en a un certain nombre, comme les programmes de soutien aux entreprises.

Pouvez-vous expliquer l'impact de ces initiatives sur les choses que vous mesurez? Je pense aux salaires, au chômage et à d'autres données et indicateurs économiques que vous mesurez.

• (1725)

**M. Anil Arora:** Nous avons littéralement publié une centaine de petites analyses pendant les dix-huit derniers mois qui explorent toutes ces facettes. Je vous invite à examiner les aspects sociaux, immobiliers, économiques et même environnementaux de cette expérience pour le moins unique, du moins pour notre génération. Je crois que ce que nous voyons, c'est la nature intégrée du problème et de sa solution. Nous avons tenté de montrer tous ces aspects dans nos données.

**M. Yvan Baker:** Je vous remercie...

**Le président:** Merci, monsieur Arora.

Nous passons maintenant au Bloc.

Monsieur Ste-Marie, vous disposez de deux minutes et demie.

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie:** Merci, monsieur le président.

Premièrement, je tiens à vous remercier, monsieur Arora, madame Ertl et monsieur Peterson, de votre grande disponibilité cet après-midi. Vous avez bien répondu à nos questions, et sans arrêt. Cela vous fait un après-midi bien chargé et nous vous en remercions sincèrement.

Ma prochaine question concerne les statistiques que vous avez sur les faillites d'entreprises et les faillites personnelles.

Calculez-vous le nombre de faillites depuis le début de la pandémie?

Si oui, que pouvez-vous nous en dire? Quelles sont les tendances à ce sujet depuis le début de la pandémie?

**M. Anil Arora:** Bien sûr, nous avons calculé le nombre de faillites d'entreprises. Par contre, je ne suis pas certain que nous puissions vous fournir des données concernant les faillites personnelles.

Monsieur Peterson, auriez-vous un mot à dire sur les ouvertures et fermetures d'entreprises, ainsi que sur les faillites?

[Traduction]

**M. Greg Peterson:** Je n'ai pas ces données à portée de main, mais nous avons un certain nombre de rapports sur les ouvertures et les fermetures. Nous pourrions les remettre au greffier.

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie:** D'accord, c'est très bien.

Si vous avez des données concernant les faillites personnelles, nous vous serions reconnaissants de les envoyer au Comité par la même occasion.

J'arrêterai ici mes questions pour laisser le temps qu'il reste à mon collègue M. Blaikie.

**Le président:** Merci, monsieur Ste-Marie.

[Traduction]

Monsieur Blaikie, vous disposez de trois minutes et demie. C'est à vous.

**M. Daniel Blaikie:** Merci beaucoup.

J'aimerais profiter du temps qu'il reste pour revenir à une question plus vaste. Le Comité parle beaucoup du logement, avec raison. C'est important, et j'ai bien hâte de discuter de ce sujet. Toutefois, nous essayons aussi d'aller au fond de...

Je crois que nous parlons tous avec des Canadiens. Parmi eux, il y en a qui, sur le plan du revenu, ont été aux prises avec de vraies difficultés financières. Il y a eu toute une conversation pendant la pandémie au sujet des prestations versées dans ce contexte et de la réouverture des entreprises afin que les gens puissent retourner travailler. Or nous voyons qu'abstraction faite du salaire, du strict point de vue des dépenses dans le budget des ménages, les gens sont aux prises avec de graves difficultés. Il y a des problèmes du côté du logement, mais aussi du côté des factures d'épicerie et de chauffage.

Comme vous connaissez l'économie canadienne, je me demandais s'il y a d'autres secteurs qui subissent une pression des prix à la hausse, des secteurs auquel le Comité devrait s'intéresser, selon vous, dans le contexte de l'étude que nous avons entamée.

**M. Anil Arora:** Je vais simplement vous renvoyer à certaines études que nous avons faites pour approfondir ces questions. Un examen de la moyenne au Canada ou dans les provinces permet de tracer un certain portrait. Je ne veux pas en faire abstraction, mais quand on désagrège ces données et que l'on voit comment certaines

parties de la population s'en tirent... Le taux d'accession à la propriété est bien différent entre une personne d'origine asiatique et un Canadien noir, par exemple. Il tombe presque de moitié pour les Canadiens noirs. C'est une disparité frappante.

Je vous invite simplement à consulter certaines de ces données pour voir comment certains segments de la société s'en tirent par rapport à la moyenne, ou comparativement à la population provinciale, nationale ou mondiale. Ces données existent. Il est important d'examiner ces tendances. Je crois que les impacts des politiques peuvent être disproportionnés, selon le groupe visé. Par conséquent...

● (1730)

**M. Daniel Blaikie:** Y a-t-il des tendances sur lesquelles vous aimeriez attirer notre attention aujourd'hui, pendant le peu de temps qu'il nous reste, quand bien même il ne s'agirait que d'indicateurs de certaines tendances qu'il vous semble important que nous comprenions pendant cette étude?

**M. Anil Arora:** J'en ai mentionné une, évidemment, soit celle des salaires et des emplois, et des personnes qui occupent ces emplois. Les femmes occupent une place disproportionnée dans l'économie des soins, et les chefs de famille monoparentale... Je m'en tiendrai à vous inviter à utiliser certaines des données disponibles. Vous pourrez ainsi non seulement voir la moyenne, mais aussi voir qui travaille dans un secteur particulier ou qui est touché en raison des paiements ainsi que d'autres préoccupations que peuvent avoir ces gens en ce qui concerne le logement ou leur rapport à l'inflation.

J'invite simplement les membres du Comité à examiner aussi certains de ces aspects.

**M. Daniel Blaikie:** Merci.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Blaikie.

C'est tout le temps dont nous disposons aujourd'hui pour ce véritable marathon.

Je remercie M. Arora, Mme Ertl, M. Peterson, au nom [Difficultés techniques] du personnel, des interprètes et de tout le Comité.

Nous avons demandé à ces témoins de comparaître à très court préavis la semaine dernière. Je vous remercie d'avoir accédé à notre demande et d'avoir comparu pendant ces trois heures — la réunion a été longue — pour nous fournir toute cette information. Au nom du Comité, je vous remercie.

Avec l'accord des membres du Comité, la séance est levée.







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>